

15 injonctions sont émises Les pompiers refusent d'obéir

par Réjean TREMBLAY
et Jean-Paul CHARBONNEAU

Montréal a connu une nuit explosive alors qu'une douzaine d'incendies au moins ont éclaté aux quatre coins de la ville, que l'escouade anti-émeute a dû intervenir un peu partout pour essayer de disperser les pompiers en grève illégale qui se regroupaient sur les lieux de ces incendies et que des gens par centaines sur les trottoirs laissaient voir leur désarroi.

Les 2.400 pompiers de Montréal n'en poursuivent pas moins leur grève ce matin, malgré les injonctions émises au cours de la nuit contre l'ancien président de l'Association des pompiers de Montréal, M. Jean L'Abbé et ses 14 collègues de l'exécutif de l'Association. Ces requêtes en injonction qui ont été accordées par le juge Paul Langlois, obligent M. L'Abbé et ses collègues à ordonner le retour au travail des grévistes. A 4 h cette nuit, M.

L'Abbé a lancé cet appel sur les ondes, mais en vain.

Toute la nuit, M. L'Abbé et ses collègues sont demeurés en contact avec le premier ministre Robert Bourassa et le ministre du Travail, M. Jean Côté, dans l'espoir de régler le conflit qui dure depuis des mois.

Pendant ce temps, les pompiers de l'APM, quittaient le centre Paul-Sauvé s'assemblant dans la ville, créant un climat de tension insupportable aux bureaux de l'APM. Ils sont revenus

au Centre vers 3 h 30 sur les ordres de leurs dirigeants.

C'est peu après 16 heures que les casernes des pompiers ont commencé à se vider alors que les membres commençaient à se réunir en assemblée spéciale à Paul-Sauvé.

Malgré l'ordre de leur président, de retourner au travail, les pompiers ont carrément refusé de s'exécuter, donnant à leur exécutif jusqu'à minuit pour régler le problème.

L'Abbé a alors tenté toute la soirée

d'entrer en contact avec M. Bourassa, sans obtenir de succès.

Vers minuit et quart, M. L'Abbé entra en contact avec le ministre du Travail, M. Jean Côté, par l'entremise de la station de radio CKAC et de l'animateur Mathias Rioux.

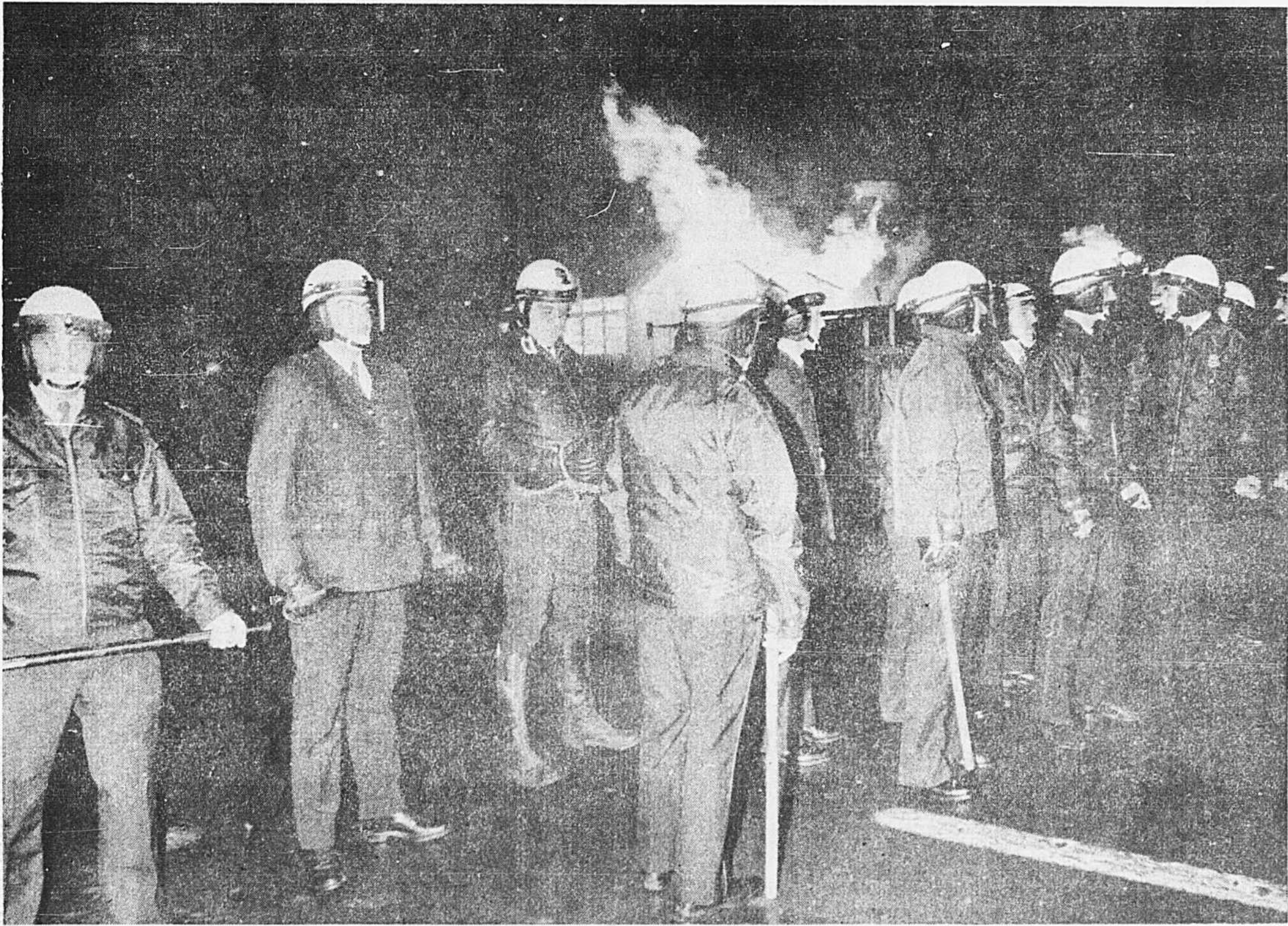
Au cours de ces entretiens entrecoupés de huées ou d'applaudissements par les pompiers qui suivaient le débat à la radio, le ministre Côté s'est adressé directement aux grévistes, les

conjurant de rentrer au travail tout en reprenant la position qu'il avait déjà exprimée à plusieurs reprises, soit que le conflit portait sur des modalités et non sur le fond du problème.

Bourassa refuse

Les explications de M. Côté furent interrompues par un court message de M. Bourassa, signifiant en substance qu'il ne songeait pas pour

Voir **POMPIERS**, page A 6



Les policiers de l'escouade anti-émeute ont dû accourir cette nuit cqm Rosemont et Pie-IX non loin du Centre Paul-Sauvé pour disperser quelques centaines de pompiers qui étaient sur les lieux. Les pompiers en colère avaient crevé des boyaux, endommagé des camions et empêché les quelques cadres de l'état-major de combattre l'élément destructeur.

Montréal fait appel à la banlieue

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding, a donné ordre, à minuit et trente ce matin, au directeur du service d'incendie de contacter tous les corps de pompiers de la région métropolitaine pour qu'ils se tiennent sur un pied d'alerte en cas d'incendie majeur dans la métropole.

Cette décision de M. Niding a été convenue par les pompiers réunis au Centre Paul-Sauvé. D'un commun accord, ils ont décidé d'empêcher par tous les moyens la venue éventuelle des pompiers de la banlieue dans Montréal.

Quelques municipalités, dont La-Salle, Saint-Laurent, Ville Saint-Pierre, ont acquiescé à la demande du directeur René Plaisance, tandis que d'autres n'avaient pas encore, tôt ce matin, fait connaître leurs intentions.

Pendant que les pompiers étaient réunis, une vingtaine de membres de l'unité mobile anti-émeute de la police de la CUM assumaient la protection du quartier général du service d'incendie de Montréal, où se trouvait l'état-major, dont le directeur Plaisance.

Les policiers ont été dépêchés à cet endroit, situé au 4040, avenue du Parc, après avoir reçu des informations à l'effet que des grévistes avaient l'intention d'aller saccager l'immeuble. Ces policiers étaient munis de leur casque anti-émeute et de longs bâtons.

Effectivement, vers 1 heure ce matin, une cinquantaine de pompiers ont fait leur apparition au quartier

Voir **MONTREAL**, page A 6

Autres informations et photos en page D 13

AUJOURD'HUI
La Société d'habitation
du Québec construira
elle-même les HLM
— page A 2

**sport
-hebdo**
— cahier B

**LOTO
PERFECTA**
ABCD
3 5 2 7

— Détails en page A 6

SOMMAIRE

Arts et spectacles: A 10 à A 15
Bandes dessinées: C 8
Cinéma: A 14
Décès, naissances, etc.: D 14
Economie: C 1 à C 7
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: C 8
Horoscope: B 10
Informations étrangères: A 8
Jardins et maisons: D 11
Les maux de notre langue: A 15
Loisirs et récréation: C 8
Médecine d'aujourd'hui: B 11
Mon Oeil sur Montréal: B 11
"Mot-mystère": C 8
Mots croisés: D 3
Petites annonces: C 9 à C 11,
D 2 à D 14
Radio et télévision: A 15
Sports: B 1 à B 9
Tribunaux: B 10, D 15
Vivre aujourd'hui: B 10, B 11
PAPILLON: C 11



Jean Labelle

C'est M. Jean Labelle, le doyen, à 62 ans, de l'exécutif de la ville, qui occupe aujourd'hui la vedette de la série de Jacques Benoit sur les "Maîtres de Montréal".

Diplômé des HEC et homme d'affaires prospère, le gérant de "La-belle Fourrure", rue Saint-Hubert, croit que le travail, "c'est un privilège". Son père fut détective à la ville et sa mère l'initia au commerce de la fourrure.

Conseiller depuis 1954, membre de l'exécutif depuis 1960, et aujourd'hui également membre de l'exécutif de la CUM, M. Labelle définit la démocratie comme "une dictature temporaire" et il dit préférer l'efficacité au silence du Parti civique à la "cacophonie de l'administration Sar-to Fournier".

D'autres jalons de sa philosophie: "La politique, c'est l'Histoire", et "La vie, c'est un combat", ou encore "On ne peut pas régler le problème de tout le monde".

— page A 5

"Dédé" Desjardins en partie acquitté

par Léopold LIZOTTE

André "Dédé" Desjardins, le directeur du conseil provincial des métiers de la construction, dont le nom revient de plus en plus fréquemment, depuis quelques jours, aux auditions de la Commission Cliche, a été acquitté, au début de la soirée d'hier, d'avoir conspiré avec Jean-Paul Sureau pour extorquer plus de \$46 millions à la Commission de l'Industrie de la Construction, le 14 juin dernier. Et Sureau a évidemment été acquitté, lui aussi, de ce délit.

Le jury, composé de huit femmes et de quatre hommes, s'est toutefois déclaré incapable, après plus de quarante heures de délibérations, de rendre un verdict unanime sur l'accusation d'extorsion elle-même.

Le juge Claude Bisson a alors demandé au porte-parole du groupe, si quelques heures supplémentaires de discussions pourraient éventuellement amener un accord entre ceux qui étaient favorables à un acquittement, sans doute et les tenants d'un verdict de culpabilité.

La réponse a été rapide de la part de la jeune femme aux traits tendus: "Honnêtement, je ne le crois pas", répondit-elle.

Tout le monde se leva pour quitter la salle, mais un moment de suspense fut créé lorsque le juge Bisson revint soudainement sur le banc en déclarant qu'on venait de l'aviser qu'il y

Voir **DESJARDINS**, page A 6



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

René Mantha de retour à Montréal

René Mantha, dont le nom a été maintes fois cité devant la Commission Cliche est arrivé, hier, à Dorval, en provenance du Zaïre. Souriant et très détendu, il a été accueilli, notamment, par sa femme, Claudette, visiblement toute heureuse de retrouver son mari. Ce dernier a dit qu'il demandera à la Commission un repit de quelques heures avant de témoigner.

"Je suis très fatigué", a-t-il déclaré.

— Nos informations en pages A 3 et A 7



Un des bandits blessés par la police, Robert Frappier, a tenté de s'emparer de ce véhicule appartenant à M. Gérard Elemond. Toutefois, les coups de feu tirés par les détectives en sa direction l'en ont empêché. M. Elemond n'a "rien vu" puisque dès le début de la fusillade, il s'est couché dans le fond de son auto qui a été touchée par plusieurs balles.

Mercier est mourant; Vincent aurait pu fuir avec le magot

Seulement trois des cinq évadés de Saint-Vincent-de-Paul ont participé hier au hold-up sanglant de la succursale de la banque Royale, à Saint-Léonard, et le troisième, Pierre Vincent, a réussi à prendre la fuite avec \$9.500 des \$10.000 volés, alors que Jean-Paul Mercier et Robert Frappier étaient abattus par les policiers au cours de la fusillade qui a également fait deux blessés parmi le public.

Les blessés sont M. Jacques de Moto, un client du magasin Steinberg situé dans le Centre commercial Boulevard, qui a été atteint d'une balle au cou par les bandits qui l'avaient pris, semble-t-il, pour un policier, et une caissière de la banque, atteinte par des éclats de verre.

Ces deux blessés ainsi que Frappier, atteint aux jambes et à l'abdomen, sont hors de danger, mais Mercier, atteint à la tête et à une jambe, était dans un état critique, la nuit dernière, à l'hôpital Jean-Talon.

C'est au cours de leurs "enquêtes régulières" que les agents de la section des enquêtes criminelles de la police de la CUM ont eu vent des préparatifs d'un hold-up à ce centre commercial, situé à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Jean-Talon.

Une vingtaine de détectives, dirigés par le lieutenant Jacques Boisclair, avaient donc pris position

dans les environs de la banque et surveillaient le secteur.

Une Volks

Les policiers semblaient s'attendre à ce que les bandits s'amènent à bord d'une puissante voiture, comme c'est leur habitude pour des vols de banque, mais le trio est arrivé à bord d'une petite Volkswagen. Ce n'est donc qu'après le vol que les agents ont pu intervenir.

A leur sortie de la banque, voyant que les policiers les attendaient de pied ferme, les bandits ont été pris de panique et ils ont ouvert le feu copieusement dans toutes les directions alors que la police répliquait. Plusieurs centaines de coups de feu ont été tirés pendant les deux minutes de la fusillade.

Pendant que les balles volaient, Frappier a couru vers une voiture privée, dont le conducteur, M. Gérard Elemond, s'était couché sur le plancher pour éviter les rafales de mitraillettes. Des balles ont d'ailleurs troué la voiture de M. Elemond et Frappier a modifié sa course sous l'intensité du feu.

Il a été finalement abattu après qu'il eut réussi à se glisser entre des voitures stationnées. Il avait cependant eu le temps de vider le chargeur de son revolver de calibre .38, sans toutefois toucher un seul policier.

Mercier

Quant à Mercier, il a sauté au

volant d'une automobile stationnée et démarré en trombe, mais son véhicule s'est immobilisé sur un autre terrain de stationnement après avoir traversé la rue Jean-Talon et heurté une voiture.

Blessé à une jambe, il a fait quelques pas en continuant à tirer en direction des policiers qui le pourchassaient. Atteint à la tête, il s'est finalement écroulé.

Il tenait encore à la main son puissant revolver de calibre .45 lorsque les policiers l'ont maîtrisé. Il avait en outre une carabine semi-automatique M-1 attachée à la ceinture.

Le troisième bandit, Pierre Vincent, a, semble-t-il, profité de la fusillade pour prendre la fuite en passant à l'intérieur d'un magasin. Les détectives n'ont trouvé dans la voiture de Mercier que \$450 provenant du vol, et ils estiment que Vincent a réussi à leur glisser entre les mains en emportant le gros du magot.

Plusieurs centaines de clients et d'hommes d'affaires des deux centres commerciaux situés à cette intersection ont été témoins de cette sanglante opération.

"Ça m'a paru deux heures", a dit un employé du magasin Handy Andy de la durée de la fusillade. C'est devant ce magasin que Mercier est venu s'écrouler dans une mare de sang.

Violi sur les lieux

Parmi les témoins figurait un

personnage fort connu dans le milieu. Paolo Violi, que la Commission d'enquête sur le crime organisée a identifié comme un des lieutenants de la "famille" locale.

"Ça tirait partout", a déclaré M. Violi.

Le fait que beaucoup de gens se soient couchés par terre dès le début de la fusillade a certainement permis d'éviter un bilan plus lourd parmi le public.

Le gérant du magasin Steinberg, M. Lucien Choquette, a d'ailleurs eu la présence d'esprit d'ordonner à tous ses clients et employés de se jeter au plancher. Après la fusillade, on a découvert que plusieurs balles avaient pénétré dans le magasin, fracassant cinq vitrines.

Un des projectiles s'est même logé dans une boîte de pois en conserve et d'autres projectiles ont été retrouvés dans un rayon de plus de mille pieds.

Enfin, quant aux deux autres évadés de Saint-Vincent-de-Paul, Richard Blass et Edgard Roussel, ils ne semblent pas avoir participé au hold-up, ont déclaré les sergents-détectives René Bernaquet et Gaëtan Fournel, chargés de l'enquête sur le vol.

Blass et Roussel sont toujours recherchés, cependant, pour le double meurtre survenu mercredi matin dans un bar de la rue Beaubien.

Village: long débat au conseil

par Claude GRAVEL

Pour la nième fois depuis un an et demi, la question du village olympique a rebondi hier au conseil municipal de Montréal alors que le maire Jean Drapeau a dû essuyer un tir de barrage de trois conseillers au sujet des contrats récemment signés entre Les Terrasses Zarolega Inc., le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) et la Ville de Montréal.

En vertu de ces contrats, Montréal cède aux promoteurs, au prix de \$1, pour une durée maximale de 64 ans, la partie du parc Viau qui sera nécessaire à la construction des pyramides qui logeront les athlètes en 1976 et qui seront ensuite louées ou vendues en condominium. Dans 64 ans, Montréal récupérera le terrain et les pyramides pour la somme de \$1.

Une première

Au cours d'une discussion de plus de deux heures au cours de laquelle, pour la première fois depuis 1960, le conseil s'est transformé en comité plénier, les conseillers Paul-Emile Robert, Georges Marchand et Jean-Paul Cloutier ont fait essentiellement valoir que ces contrats ne sont pas aussi avantageux pour les Montréalais qu'on le dit et qu'ils semblent plutôt rédigés à l'avantage du promoteur privé, Les Terrasses Zarolega Inc.

Le conseiller indépendant Robert, qui a multiplié les questions et les at-

taques, a décrit comme "un marché de dupe" la vente à \$1 d'un terrain qui, selon lui, vaut au moins \$3.5 millions. Le conseiller d'Ahtsica a mis en doute la stabilité financière des constructeurs et il s'est demandé ce qui se passerait s'ils faisaient un jour faillite.

Le meilleur souvenir

Le maire Drapeau, et l'avocat en chef de la ville, Me Michel Côté, invité à répondre aux questions des conseillers, ont longuement fait valoir que la formule de vente avec rachat immédiat remplaçait celle du bail emphytéotique que la Société centrale d'hypothèques et de logement ne pouvait accepter pour garantir un prêt de \$20 millions aux promoteurs privés, mais qu'elle atteignait les mêmes fins.

La formule permettra au COJO de loger les athlètes en 1976 sans payer de loyer, mais, en retour, les constructeurs ne paieront pas de taxes avant les Jeux.

Le débat, long, technique et un peu touffu, aura permis aux trois ex-conseillers du Parti civique de décocher leurs ultimes flèches à l'endroit de l'administration, ce qui n'a pas empêché le maire Drapeau, à la clôture de l'assemblée, de déclarer qu'il gardait "le meilleur souvenir" de tous les conseillers qui ont travaillé avec lui depuis quatre ans.

Couture: il faudra réformer la procédure

par Lysiane GAGNON

"Drapeau m'a appelé 'l'homme en noir'" (allusion au fait que M. Couture est membre de la communauté des Jésuites), hé bien moi, je vais l'appeler le "frère directeur" du conseil municipal!"

Telle a été la première réaction du candidat à la mairie du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Jacques Couture, qui assistait hier pour la première fois à une assemblée du conseil municipal. Pour lui, il est à la fois "incroyable et inadmissible qu'une administration publique engage ainsi, en un temps record, à la vapeur et sans discussion, des crédits de l'ordre de \$12 millions et plus."

En quittant la galerie réservée au public, où il avait suivi attentivement et discrètement le déroulement de l'assemblée, M. Couture a déclaré aux journalistes qu'il faudrait réformer la procédure sur le modèle des parlements de Québec ou d'Ottawa, avec des comités pléniers (pour faciliter la discussion chez les élus du peuple) et des commissions parlementaires ouvertes au public et à la presse.

Commentant brièvement le discours prononcé la veille par M. Drapeau à Saint-Henri, le candidat du RCM a dit qu'il l'avait interprété comme "une oraison funèbre", et que M. Drapeau ne tarderait pas à s'habiller en noir à son tour, pour "porter le deuil du Parti civique".

Porte ouverte aux spéculateurs

Par ailleurs, l'un des candidats du RCM dans Côte-des-Neiges, M. Nick Auf der Maur, a commenté un article paru dans le numéro du 21 octobre dernier du grand magazine allemand "Der Spiegel", où l'auteur fait état d'une rencontre qui aurait eu lieu récemment au restaurant Hélène-de-Champplain entre M. Drapeau et des investisseurs immobiliers allemands. "Il n'y aura jamais de loi spéciale au Québec pour limiter la marge de manœuvre des investisseurs étrangers", aurait dit le maire à ses interlocuteurs. (Précisons ici que c'est M. Auf der Maur, qui connaît l'allemand, qui nous en a fait la traduction).

"C'est ainsi, affirme le candidat du RCM, que Drapeau ouvre toute grande la porte à la spéculation foncière, car c'est effectivement en Allemagne et dans les pays arabes que l'on trouve actuellement des surplus de capitaux que les détenteurs cher-

chent à placer en Amérique pour échapper au fisc de leur pays. Or, en Amérique du Nord, il n'y a qu'à Atlanta (en Georgie) et à Montréal que les spéculateurs ont une telle marge de manœuvre faute de contrôle législatif. En Ontario, par exemple, il y a des lois qui limitent la spéculation foncière, qui n'est qu'une façon de faire d'énormes profits sans pour autant créer des emplois.

Le "Der Spiegel", selon M. Auf der Maur, qualifie Montréal de "nouveau Manhattan", de "nouvelle Mecque des investissements immobiliers", et cela prouve, à son avis, que M. Drapeau n'est pas sérieux lorsqu'il parle de promouvoir la rénovation des logements: "Car en soi, la spéculation foncière entraîne la démolition des logements et la construction de conciergeries de luxe à 'bachelors' coûteux. Drapeau vend notre sol urbain, morceau par morceau, comme à l'encan..."

Personne ne veut payer la taxe d'eau

par Jeanne DESROCHERS

Le ministre Forget a annoncé qu'il ne paierait pas la taxe d'eau. Quelques milliers d'assistés sociaux de Montréal, par la voix de l'Association de défense des droits sociaux (ADDS) annoncent de leur côté qu'ils ne la paieront pas.

Depuis que 1.500 personnes ont défilé dans les rues pour protester contre la taxe d'eau qui coûte aux assistés sociaux l'équivalent d'un 13e mois de loyer, depuis qu'on a brûlé quantité de comptes devant le bureau du ministère des Affaires sociales, une certaine solidarité se manifeste parmi les assistés sociaux.

A ceux qui ont peur des intérêts qui s'accumulent, et qui craignent la saisie de leurs biens, l'ADDS oppose sa conviction profonde: on doit se tenir, et refuser de payer le compte. Ceux qui ont besoin d'être informés ou rassurés peuvent téléphoner à 842-7811.

Mantha revient du Zaïre prêt à s'expliquer sur tout

par Michel AUGER

"Je suis revenu au Québec parce que je n'ai rien à me reprocher et je suis prêt à comparaître devant la commission Cliche pour répondre à tous ceux qui m'ont accusé."

C'est un René Mantha tout souriant qui a fait cette déclaration, hier après-midi, à sa descente d'avion à Dorval, où il avait d'abord été accueilli par un agent de la Sûreté du Québec qui lui a signifié un subpoena lui ordonnant d'être présent dès aujourd'hui devant la commission Cliche.

"J'ai quitté le Zaïre mardi après que mes supérieurs m'eurent fait savoir que mon nom avait été mentionné à plusieurs reprises lors de l'enquête et que l'on voulait m'interroger."

"Je mène une vie rangée, a-t-il déclaré et je n'ai pas l'intention de me défilier. Je suis prêt à prendre mes responsabilités même si cette fameuse enquête est devenue "l'enquête Mantha", récemment."

Ce père de famille de 39 ans, de Saint-Hubert, très costaud, qui occupait jusqu'au mois de mars dernier le poste de coordonnateur du local 791 de la FTQ, qui regroupe les opérateurs de machinerie lourde, a été accusé, notamment, à l'enquête Cliche d'avoir "autorisé" le saccage de LG-2, à la baie James, le 21 mars dernier.

"J'ai quitté le syndicalisme, a-t-il dit, hier, parce que chaque fois que mon nom était mentionné quelque part on ne ratait jamais une occasion pour ressortir mon dossier judiciaire vieux de neuf ans."

Il a poursuivi en affirmant qu'il travaillait au Zaïre en tant que directeur de la logistique pour la compagnie Sinterc de Montréal, fondée l'an dernier par l'actuel député de Laporte, M. André Déom. Le député a affirmé récemment qu'il n'avait plus aucun intérêt dans cette entreprise.

Mantha, qui a été accueilli par sa femme Claudette et son frère Johnny, a affirmé qu'il n'avait jamais travaillé à la campagne électorale de M. Déom. "Je suis fier de connaître M. Déom et le député fédéral Jacques Olivier, mais je n'ai jamais travaillé pour eux."

"Ces deux députés, a-t-il poursuivi, m'ont recommandé lorsque j'ai déposé une demande de pardon au gouvernement fédéral. Je mène une vie rangée et j'aimerais bien qu'on me laisse la

paix maintenant. Je suis un père de famille bien tranquille et je vis pour mes cinq enfants."

En ce qui concerne son départ du Québec en juin dernier, Mantha a précisé: "Je travaillais au Zaïre depuis le 22 juin. Ma responsabilité en tant que directeur de la logistique était de voir aux approvisionnements sur les chantiers, au logement des ouvriers en plus de surveiller certains travaux. Auparavant, j'avais travaillé au bureau de Montréal de la compagnie durant près d'un mois."

"Personne ne m'a recommandé pour cet emploi avec la compagnie Sinterc. Je connaissais déjà plusieurs des directeurs de cette compagnie et lorsque je leur ai demandé un emploi, ils ont sûrement cru que j'étais leur homme", a-t-il conclu.

A COMPTER DE DEMAIN et pour 10 jours seulement (dimanche compris)
À L'HÔTEL WINDSOR (salle Prince de Galles)

GRANDE EXPOSITION ET VENTE
DE 800 PENTURES À L'HUILE ORIGINALES.

présentées par

WATTIER

et ses 50 artistes canadiens et européens

Pour notre 10e anniversaire, nous sommes particulièrement fiers de présenter la plus grande exposition d'œuvres d'art jamais encore réunies sous un même toit à Montréal. Afin de répondre à toutes les tendances et à tous les goûts, nous avons pris un soin particulier dans le choix des sujets les plus divers. Compositions modernes et traditionnelles, paysages canadiens et européens, scènes de campagne du Québec, fleurs, marines, natures mortes, nus, portraits, têtes caractéristiques, compositions abstraites et surréalistes, etc. Nous sommes reconnus comme étant l'unique organisation au pays capable d'offrir cette étonnante variété de sujets à des prix aussi avantageux.

EXEMPLE DE NOS PRIX

15 x 17	\$35.00	pour	\$15.00	31 x 43	\$175.00	pour	\$87.00
28 x 32	\$125.00	pour	\$67.00	31 x 55	\$200.00	pour	\$97.00

CADRES DE QUALITÉ COMPRIS DANS CES PRIX

Ouvert sans interruption de 10 h. à 6 h. p.m.
Jusqu'au dimanche 10 novembre inclusivement

ENTRÉE LIBRE

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

MARCEL ADAM
editorialiste en chef

Bref bilan d'un synode

Le synode qui s'est terminé à Rome en fin de semaine dernière ne semble pas avoir suscité un intérêt extrême chez nous. Il est apparu comme un événement mineur dans la vie de l'Eglise catholique, traitant d'un sujet étranger aux préoccupations quotidiennes des hommes; il ne semblait pas répondre aux attentes des croyants engagés. A plus forte raison, ceux qui n'ont aucune sensibilité religieuse ne pouvaient s'y intéresser: le thème de l'évangélisation avait une connotation trop voisine du prosélytisme pour qu'ils puissent y jeter un regard froid.

Ces attitudes m'apparaissent regrettables. D'abord, pour les catholiques qui n'ont pas vu que la question traitée devait définir le rôle de l'Eglise dans un monde nouveau; ensuite pour les autres qui ne se rendent pas compte que la présence d'une Eglise dans un monde en évolution sert souvent à la préservation des valeurs humaines et spirituelles qu'aucun système actuel ne semble vouloir protéger.

Quelque temps avant sa mort, le président Georges Pompidou, pourtant peu porté vers le mysticisme, déclarait que la crise religieuse actuelle avait pour principale conséquence de détruire les valeurs spirituelles qui sont pourtant nécessaires à l'équilibre d'une société. Le synode romain n'avait certes pas la prétention de polariser l'ensemble des réflexions spirituelles des hommes. Mais son sujet, qui traitait de l'implantation de ces valeurs spirituelles au sein d'une société multiple, hétérogène et pluraliste, pouvait susciter l'intérêt de quiconque s'intéresse à la vie et se permet d'y réfléchir.

A Rome, des leaders spirituels, qui valent bien les hommes politiques des cent pays qu'ils représentaient, ont informé le Pape sur l'évolution de leur milieu, leur perception des besoins de leurs frères et leur opinion sur le genre de présence que l'Eglise pourrait avantageusement avoir chez eux. Pour les évêques canadiens, par exemple, l'évangélisation se définit par un service.

L'information que nous avons reçue de Rome fut trop fragmentaire pour qu'il soit possible, présentement, de porter un jugement sur la valeur de ce synode. Il semble que plusieurs évêques, surtout ceux d'Afrique, aient insisté pour que leur Eglise locale puisse davantage s'identifier au milieu naturel. Il semble que l'évangélisation qui passe par la participation intense aux situations humaines et sociales ait pu faire quelque bout de chemin.

Ceux qui craignent le prosélytisme n'ont qu'à faire un effort d'ouverture d'esprit pour comprendre cette phrase extraite de la déclaration des évêques canadiens: "Nous voulons partager avec vous (les autres évêques) cette mission commune d'une évangélisation si profondément concernée par les requêtes contemporaines de justice sociale et par les tâches concrètes d'une nouvelle politique historique de solidarité entre les hommes."

Les derniers résultats demeurent décevants, au sens d'insatisfaisants. Des déclarations qui avaient favorablement attiré l'attention n'apparaissent plus dans le document final. On peut cependant se dire qu'elles ont maintenant fait leur chemin à travers le monde; c'est peut-être mieux qu'une codification officielle.

Au jour de la clôture, Paul VI prononça un discours qui fut mal reçu de plusieurs. Le Pape a refusé la suggestion d'une "théologie diversifiée selon les continents et les cultures". Il a insisté sur son rôle de chef, sur son "pouvoir plénier, suprême et universel". Il a mis en garde contre le danger de placer "un accent excessif sur le plan temporel à la promotion humaine".

On revoit donc le conflit qui date de Pierre et Paul entre les visions de l'Eglise universelle et celles de l'Eglise locale. Les demandes de personnalisation se feront sûrement plus nombreuses. Jusqu'à maintenant, on peut dire qu'elles apparaissent premièrement comme de vrais efforts d'incarnation dans la condition des peuples.

Jean-Guy DUBUC

Sacrifié à qui? Pourquoi?

A qui faut-il couper la tête? Devant son déficit, accumulé en vingt ans, de huit millions de dollars, l'Université de Sherbrooke a décidé d'immoler son département de service social.

On peut, à bon droit, se demander quels critères ont servi au choix de la victime. Pourquoi le service social plutôt qu'une autre discipline?

La décision est d'autant plus incompréhensible que ce département s'est acquis une réputation enviable dans la province. M. Roger Prud'homme, directeur du Centre de Service social (CSS) du Montréal métropolitain, en témoigne dans une lettre de protestation adressée au recteur de l'Université, Mgr Roger Maltais. M. Prud'homme affirme que la survie de ce département est "une nécessité absolue".

Les arguments qu'il avance augmentent d'autant notre perplexité. Les nouvelles structures créées par la loi 65 dans le domaine du service social ont considérablement accru le travail des CSS. Qu'on songe seulement à l'ampleur de leur tâche en ce qui a trait à l'admission des enfants, adultes et personnes âgées, dans les centres d'accueil. C'est une nouvelle responsabilité que leur a confiée le ministère des Affaires sociales (MAS) et qui se traduit nécessairement par l'embauche de personnel supplémentaire.

Donc, au moment même où l'on manque de travailleurs sociaux, l'Université de Sherbrooke en tarit l'une des sources les plus précieuses.

L'Université de Sherbrooke est la seule à offrir aux francophones de l'Amérique du Nord des programmes de perfectionnement. Soulignant ce fait, M. Prud'homme demande: "Devrons-nous toujours compter sur l'Université de Toronto ou encore sur les universités américaines? A l'heure du français, langue officielle au Québec, la question est particulièrement opportune."

Si encore les autres universités pouvaient compenser le vide qui va se produire. Mais non. Il semble que ce soit impossible.

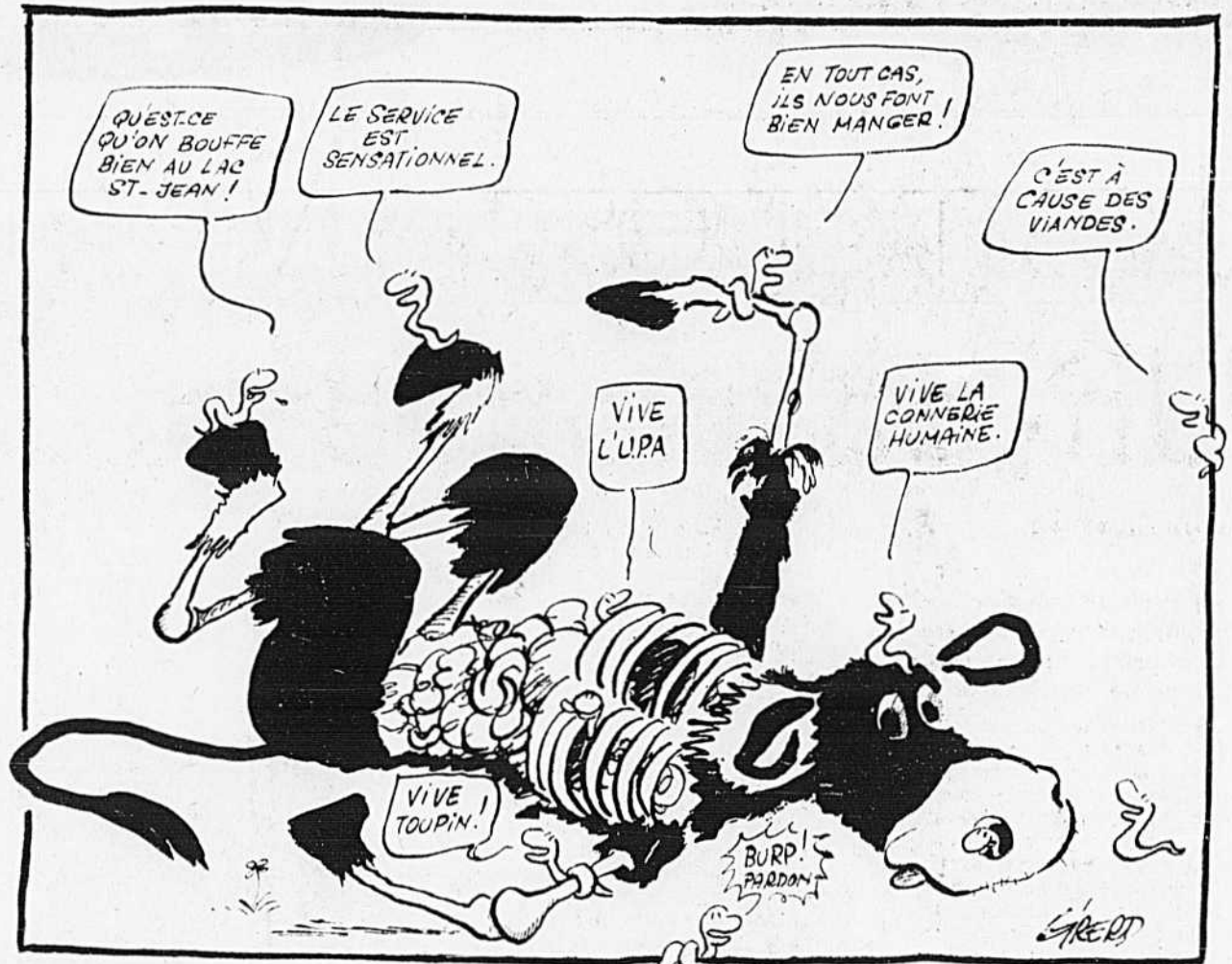
L'Université de Sherbrooke a pris sa décision toute seule, en face de son bilan, sans consulter le CSS de Montréal, le plus gros employeur de diplômés universitaires en service social. Elle ne peut même pas arguer d'une saturation du marché en ce secteur.

Le ministère de l'Education a fermé les yeux sur les déficits qui s'amoncelaient. Pourquoi? L'Université elle-même n'a pas lancé de cri d'alarme laissant prévoir son geste drastique. Le département de service social paie-t-il la goinfre de d'autres départements?

On a avancé une solution à la Salomon: chacun va se serrer la ceinture. Hélas! la facilité l'emporte: la guillotine est une méthode plus rapide et plus efficace.

Le département de service social de Sherbrooke va mourir, sacrifié à qui? Et pourquoi?

Claire DUTRISAC



(Droits réservés)

ce que pense LE LECTEUR

Combien de réfugiés haïtiens au Canada?

M. Marcel ADAM,
Editorialiste en chef,
La Presse.

Cher Monsieur,

J'ai sursauté d'étonnement en lisant, dans l'éditorial de Jean PEL-LERIN, de votre édition du 21 octobre, cette affirmation péremptoire:

"Du 1er janvier au 31 août 1974, il (le Canada) a accueilli 18,403 réfugiés haïtiens. C'est beaucoup."

Croyant d'abord à une fâcheuse coquille, j'ai communiqué par téléphone avec LA PRESSE où l'on m'a affirmé que ces chiffres venaient des bureaux de l'Immigration d'Ottawa.

Je pense qu'il est indispensable pour vos nombreux lecteurs, d'ailleurs sensibilisés pour une bonne part par votre journal au drame haïtien, de rétablir, au plus tôt, la vérité des faits:

Il est matériellement impossible que le Canada ait accueilli, en six mois, 18,403 réfugiés haïtiens, (il aurait fallu un rythme hebdomadaire de 500 arrivées!), vu que le

ministère fédéral de l'Immigration lui-même n'accuse que 28 demandes d'asile politique venant d'Haïtiens et que la totalité de la population haïtienne au Canada, selon les plus généreuses estimations, ne dépasse pas les 15,000!

Je présume que le Ministère a expliqué que sur un total de 28,060 cas en instance d'appel, 18,403 avaient été traités favorablement, entre le 1er janvier 1973 et le 31 août 1974. Mais il s'agit de toutes les personnes en instance d'appel, dans tout le Canada et non pas uniquement d'Haïtiens et encore moins de réfugiés haïtiens.

A souligner que ce nombre de 18,403 cas traités favorablement sur 28,060, ne doit pas donner le change: ces chiffres englobent toutes les personnes ayant bénéficié du programme de révision, mené parallèlement, par l'Immigration, à l'OPERATION MON PAYS, y compris les personnes arrivées bien avant le 30 novembre 1972. Cela n'enlève rien au fait véritable que, pour les Haïtiens arrivés entre le 30 novembre 1972 et le 15 août 1973, la proportion des cas traités favorablement par la Commission

d'Appel de l'Immigration est bel et bien de 1 sur 10, à peine. Je trouve, pour ma part, que ce n'est décidément pas beaucoup...

Je ne saurais terminer cette lettre sans féliciter, une fois de plus, votre journal de certaines de ses interventions particulièrement judicieuses, comme celle publiée encore récemment sous la plume de M. BEAUREGARD.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes salutations distinguées.

Paul DEJEAN,
Responsable du Bureau
de la C.C.H.M.

N.D.L.R.: M. Dejean a raison. La rédaction ambiguë d'une dépêche rendue publique le 18 octobre nous a induit en erreur.

Il reste, tout de même, que le chiffre de 18,403 requérants à qui on a accordé le statut d'immigrant, comparé aux 28,060 demandes d'appel (et les 5,064 qui restent virtuellement à l'étude) indique clairement que le Canada accepte beaucoup plus d'immigrants qu'il n'en refuse. A moins qu'on puisse prouver que ce ne sont que les Haïtiens qu'on écarte...

J.P.

Pourquoi les fruits et légumes sont si chers

Devant les exigences des géants de l'alimentation, les producteurs horticoles n'ont pas d'autre choix: vendre plus cher ou disparaître. On exige des contenants neufs, des produits refroidis à l'air ou à l'eau, transportés dans des camions réfrigérés et livrés après une inspection de plus en plus sévère soi-disant réclamée par le consommateur.

Toutes ces améliorations, excellentes à première vue, font que le coût de la mise en marché des fruits et légumes est rendu supérieur à celui de la production elle-même. Ce qui veut dire que lorsqu'on achète une pomme de laitue, on paye plus cher pour ce qu'il en coûte pour sa mise en marché que pour la produire. Tous les contenants doivent ensuite aller au dépôt

avec encore des frais de transport.

Devant les facilités d'importation les producteurs locaux n'ont plus aucun pouvoir de marchandage et doivent accepter toutes les conditions de cette dictature commerciale dont les consommateurs sont aussi les esclaves. Il est absolument anormal de payer plus cher pour la mise en marché d'un légume que pour le légume lui-même.

Comme remède proposé: les plans conjoints comme pour les oeufs. Ces plans ont inévitablement leur bon côté mais font monter les prix encore plus haut. Il est temps que producteurs et consommateurs se rencontrent afin d'améliorer une telle situation qui est néfaste pour

toute entreprise familiale agricole ou commerciale aussi bien que pour toute la société en général.

André LAFFITTE,
maraicher,
Ste-Clotilde,
Comté de Châteauguay.

S. V. P.

LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Bourassa doit mettre fin à ce gâchis de l'administration Drapeau



MARCEL ADAM

Quel gâchis!

L'obstination, l'entêtement et l'arrogance de l'administration de Montréal auront eu raison de la patience des pompiers et les auront acculés au pire: la grève générale et illégale.

Pourtant, les pompiers, par la voix de leur président, ont à maintes reprises averti les autorités qu'on ne pourrait indéfiniment les vexer avec des négociations intermittentes et de mauvaise foi, et les humilier en leur refusant un rajustement équitable de leur pouvoir d'achat, à l'instar des employés de plusieurs autres services municipaux.

Cette administration qui a une conception bornée de l'autorité, aura induit au vandalisme et à l'illégalité criminelle un service naguère admirable que l'on se plaisait à citer en exemple dans le monde à cause de sa discipline, de son dévouement civique, de son efficacité professionnelle — sans parler des oeuvres charitables auxquelles les pompiers s'adonnaient discrètement dans leurs moments de loisirs, au profit de l'enfance défavorisée.

C'est dire comment une administration qui se vante tartuffement d'agir sous le signe de la loi et de l'ordre, peut engendrer, un faisant d'une vertu un vice, le désordre et l'illégalité.

chez des serveurs publics qui ont toujours pratiqué sans s'en vanter ces vertus civiques.

S'il y avait un service municipal respecté et estimé de la population c'était celui des incendies. L'administration municipale, en humiliant les pompiers et en les poussant à bout les aura conduit à commettre des excès détestables et condamnables, dont le pire est ce débrayage qui, depuis hier après-midi, menace la vie et les biens des Montréalais.

Et le maire Drapeau, qui reproche à son principal adversaire d'exploiter la misère des pauvres à des fins politiques, fait-il un calcul politique plus noble s'il parie sur les retombées électorales qu'il pourrait retirer d'un conflit que les pompiers ne désiraient pas? Comment, à la veille des élections municipales, ne pas lui prêter ces sinistres intentions quand on sait qu'il a su éviter un conflit avec les cols bleus dont il ne pouvait se passer dans les châtiers olympiques, et avec les policiers qu'il ne peut plus se permettre de mécontenter pour les raisons que l'on sait — ou que lui en tout cas connaît?

"Si on veut absolument une administration qui va chanter devant la force, devant la violence, devant le mépris des décisions arbitraires et des contrats, s'écrit hargneusement vendredi dernier le maire Drapeau, je n'ai pas d'hésitation à dire qu'il faudra que les citoyens de Montréal s'élisent d'autres dirigeants".

Ce langage est celui de l'entêtement et non de la fermeté, c'est celui d'une autorité exaltée, trop sûre d'elle-même et de son bon droit.

Un langage qui illustre on ne peut mieux le

fait que l'administration Drapeau est responsable d'une dégradation des relations de travail, à Montréal, qui n'a d'équivalent nulle part ailleurs en Amérique, comme le soulignait avec raison, l'autre jour, la Gazette.

Que demandent les pompiers? Ils réclament un rajustement de salaire qui comblera l'érosion de leur pouvoir d'achat par l'inflation. Comme l'a proposé le médiateur provincial Yvon Dansereau, comme l'ont obtenu récemment les employés d'entretien du métro après une grève illégale, comme l'avait proposé au début de septembre le rapport Saulnier en faveur de tous les employés municipaux de la CUM, comme l'ont obtenu il y a plusieurs mois les fonctionnaires de Québec et d'Ottawa, et comme l'accordent, de gré ou de force, de plus en plus d'entreprises privées.

Mais le maire Drapeau dit non. Il invoque un principe: un contrat de travail est un contrat et il doit demeurer fermé jusqu'à échéance.

Il consentirait à le rouvrir à la condition que les pompiers acceptent de négocier immédiatement le prochain contrat, dans lequel on tiendrait compte de l'érosion du pouvoir d'achat en 1974, mais dans une proportion qui ne dépasserait pas les 4.3 p. cent fixés en 1973 par une sentence arbitrale, c'est-à-dire avant l'accélération inflationniste — ce qui est dérisoire.

Une intervention du premier ministre Bourassa aurait amené ces jours-ci les autorités municipales à accepter l'idée de verser aux pompiers un montant forfaitaire, mais le 31 décembre seulement, et non la somme de \$750 proposée par le médiateur Dansereau — que les pompiers accepteraient mais tout de suite.

M. Bourassa et le ministre Cournoyer disaient la nuit dernière que le conflit actuel ne reposait plus que sur des modalités, c'est-à-dire le montant et la date du versement, mais non sur le fond, c'est-à-dire le versement d'une compensation monétaire.

Après quoi les autorités recouraient à l'injonction pour obliger les pompiers à retourner au travail, cependant que M. Bourassa repoussait l'idée d'une loi spéciale, en attendant sans doute qu'elle soit réclamée par l'administration Drapeau, comme le veut la règle.

Que le conflit porte ou non sur des modalités, il n'empêche que les Montréalais sont depuis hier privés d'un service essentiel qui met leur vie et leurs biens en danger plus sûrement que ne le ferait une grève des policiers. Pourtant, en octobre 1969, une grève illégale des policiers de Montréal a déclenché le processus législatif qui y a mis fin en moins de vingt-quatre heures.

Au moment où ces lignes sont écrites (2h.30 du matin), les parties demeurent sur leurs positions, cependant que de nombreux incendies font rage en plusieurs endroits de la ville et que des pompiers des villes avoisinantes refusent de prendre la relève par solidarité avec leurs collègues de Montréal.

La situation est extrêmement grave et la population montréalaise est en droit d'exiger des autorités une action prompte et ferme si les pompiers persistent dans leur égarement criminel — si compréhensible soit-il.

En l'occurrence, c'est le Premier ministre qui doit prendre immédiatement ses responsabilités.

pleins feux sur l'actualité

Les maîtres de Montréal

Jean Labelle
membre du comité exécutif

Un passionné de l'administration

par Jacques BENOIT

"Si j'avais 20 ans et qu'on m'offrait un million... je ne dis pas que je ne pécherais," fait M. Jean Labelle en souriant d'un air de vieux roublard.

Le doyen d'âge du comité exécutif — il a 62 ans — venait de m'expliquer sa théorie sur les pots-de-vin. C'est, dit-il en substance, l'histoire du lièvre et du cheval: on vous donne un lièvre et on s'attend en retour à recevoir un cheval.

"Trouver le moyen de donner le cheval, c'est compliqué, ça demande du temps, ça occupe l'esprit, et il vaut mieux se garder l'esprit libre."

Morale, conclut-il, il est préférable, pour les hommes politiques, de ne pas accepter de pots-de-vin...

L'argent, le succès...

Ce qui frappe chez lui, surtout après une conversation de quelques heures: l'argent, le succès l'obsèdent. Il y revient à tout propos, avec une vanité qui a quelque chose de naïf.

"Mon organisation est celle qui vend le plus de fourrures au détail au Québec", dit-il de son commerce. Labelle Fourrure, rue Saint-Hubert.

Il ajoute, peu après: "Dans mes affaires, j'ai obtenu un succès considérable, qui m'a largement récompensé au plan pécuniaire."

Parlant de son commerce encore, il lance des chiffres farineux, qui sont les salaires qu'il paie à ses proches parents qui y travaillent. Il raconte comment son gendre est devenu millionnaire, puis déclare, avec un plaisir évident: "Je paie plus de taxes que ce qu'on me donne ici." (Il touche, à titre de conseiller et de membre de l'exécutif, \$19,000, plus \$7,500 comme conseiller et membre de l'exécutif de la Communauté urbaine.)

"J'ai commencé avec rien"

Sa vie, il l'a faite dans le commerce des fourrures.

Licencié en sciences commerciales des Hautes Études, il passa un an, ses études terminées, au service de la publicité de l'ex-station radiophonique CHLP.

Puis, après avoir travaillé un temps au magasin de fourrures que sa mère avait fondé, il ouvre son propre magasin, rue Sainte-Catherine, au coin de la rue Amherst.

"Quand j'ai ouvert, rappelle-t-il, ma mère m'a garanti \$3,000 à la

banque, mais je n'y ai jamais touché. J'ai commencé avec rien."

"Le magasin avait huit pieds et demi de large et 50 de profondeur. Mes concurrents trouvaient que je manquais de formation artisanale, mais cinq ans après, je les avais tous achetés: Alex Faucher, Saint-Louis et Charest, Georges LaPorte..."

Après la guerre, il établit son commerce rue Saint-Hubert et n'en a pas bougé depuis.

"Je travaille six jours par semaine et deux, trois soirs par semaine, dit-il. Je calcule que c'est un privilège de travailler. J'ai inculqué cette idée avec succès à toute ma famille."

Il déclare plus avant dans l'interview, dans le même ordre d'idées:

"Mon père a été détective à la ville de Montréal, mais ma mère n'a jamais voulu que je sois fonctionnaire. Aujourd'hui, je passe pour être de la bourgeoisie. Ça me fait rire: chez nous, personne ne se tourne les pouces."

Il y a 20 ans, cette année, qu'il est conseiller municipal.

C'est l'ex-président de l'exécutif, Pierre Des Marais — qui est son cousin germain — qui l'incita à poser sa candidature au poste de conseiller du district de Saint-Edouard, raconte-t-il. C'était en 1954.

"J'ai accepté, mais ce n'était pas pour une question d'argent. Dans le temps, on payait à peine \$1,500 par année et il fallait siéger presque trois mois par année. Je voulais comprendre la vie politique, qui est la vie de l'histoire."

L'expérience, note-t-il, lui a permis de se mettre "dans la peau des politiciens" et de "participer à l'évolution de la ville, ce qui vaut n'importe quelle rétribution".

En 1960, à la prise du pouvoir par le tandem Drapeau-Saulnier, il est nommé à l'exécutif.

"Je suis plutôt un administrateur, dit-il. J'ai pas mal de facilité à comprendre et à saisir les questions d'administration de l'argent. Pour beaucoup de gens, l'argent c'est d'abord quelque chose à consommer. Pour moi, c'est un outil, un levier pour atteindre des buts. Ce qui m'a intéressé à l'exécutif, c'est cette manipulation d'argent, cette façon d'utiliser l'argent pour administrer. C'est en moi: administrer, disséquer, ça me passionne."

Comme ses collègues, il n'a, au sein de l'exécutif, aucune tâche particulière, tout en agissant surtout "comme conseiller pour les questions d'administration".

Il le dit à mots couverts, en jetant quelques fleurs à l'intéressé: à



photo LA PRESSE

Jean Labelle, membre du comité exécutif de Montréal, qui a fait fortune dans le commerce des fourrures: Je lis des magazines pour avoir la sensation du monde où nous vivons...

l'exécutif, celui qui pense et décide, c'est le maire.

"Le maire ne pense pas comme les autres. Il prend des méthodes qu'aucun administrateur ne prendrait, mais il réussit, affirme-t-il. Ce n'est pas une question de lui envoyer de l'encens: il réussit par des méthodes uniques et inédites. S'il s'était enfié, je ne serais peut-être pas resté."

"C'est le type qui absorbe les idées par la peau: il va prendre une idée de quelqu'un d'autre, la digérer et la faire sienne brillamment, reprend-il. Sous Saulnier, c'était une administration bicephale, on pouvait travailler selon les idées de l'un ou de l'autre, selon les cas."

Il ne se gêne pas avec la démocratie, et ses idées sur le sujet rejoignent celles de M. Fernand Drapeau.

"La démocratie est une dictature temporaire, fait-il. Le jeu veut que ce soient certaines personnes qui prennent les décisions: on ne peut pas partager cette responsabilité. Si elles ne font pas l'affaire, la solution est de les "foutre" dehors."

"De façon générale, conclut-il, le peuple a l'instinct de confier les responsabilités à des personnes qui vont le protéger."

La grande réussite des administrateurs actuels est, selon lui, d'avoir mis de l'ordre dans l'administration des affaires municipales, après la défaite de Sarto Fournier en 1960 (chose, notons-le, que se propose de faire le Rassemblement des citoyens de Montréal, après la défaite éventuelle du Parti civique).

"C'était une véritable cacophonie quand je suis entré ici, dit-il. Dans ce temps-là, une promotion, ça s'achetait — un policier payait \$500 pour devenir sergent ou autre chose. C'était surtout du "patronage" qui se faisait ici. On a assaini et mis de l'ordre dans certains services."

Les critiques sur le style de démocratie et d'administration du Parti civique le laissent, à l'entendre, tout à fait froid.

"Quand j'ai commencé en politique, ma femme et moi, on en est arrivés à la conclusion qu'il fallait dépasser ces inconvénients. Les cols blancs sont venus chez moi, mais ça ne nous a pas dérangés ni inquiétés, ma femme et moi."

"A l'émission Présent métropolitain, à Radio-Canada, on essaie de trouver la bête noire, mais on n'en trouve jamais de vraie, explique-t-il peu après. Des malaises, il y en a, mais on ne peut pas solutionner les problèmes de tout le monde, surtout de ceux qui ne se défendent pas."

"Ceux qui donnent la responsabilité de leur vie à d'autres sont toujours déçus. La vie est aussi un combat, il ne faut pas se faire d'illusions: on est aussi des animaux... des animaux supérieurs, mais notre supériorité est limitée."

Tous ces malaises, juge-t-il, se rencontrent "surtout chez des gens qui ne s'adaptent pas à notre monde", "dont la vie sort de la normale".

"Il y a les questions de santé, la drogue, l'alcoolisme. Qui veut solutionner ça, je ne sais pas."

Il mène, quant à lui, une vie à l'abri de telles secousses.

"Je suis un type qui n'a ni grandes douleurs, ni grandes joies. Ma vie est assez uniforme", confie-t-il. De retour chez lui, après sa journée de travail, il se met aussitôt en pyjama, puis enfle un verre ou deux. Le soir venu, il se plonge dans des magazines.

"Je lis Time, l'Express, Fortune, Business Week, Foreign Affairs, National Geographic, dit-il. Je lis ces magazines pour avoir la sensation du monde où nous vivons."

DEMAIN:

M. Yvon Lamarre

Les gens n'ont pas toujours été apathiques

par Christiane BERTHIAUME

"DANS le temps, les élections municipales passionnaient les gens! Les assemblées publiques commençaient au moins deux mois avant les élections!"

Dans le petit bureau de sa maison, boulevard Gouin, entouré de photos: d'une assemblée au conseil de l'hôtel de ville, de Daniel Johnson, d'Henri Bourassa, et de trois étagères de bibliothèques remplies exclusivement d'exemplaires de son livre publié il y a quatre ans, "Témoins d'une époque", Adhémar Raynault, 84 ans, ancien maire de Montréal (pendant la crise et au début de la deuxième guerre mondiale) rappelle les moments colorés où la scène politique municipale vivante et animée réussissait à capter l'attention des électeurs par son folklore.

Non, les gens n'ont pas toujours été apathiques face aux élections municipales.

"Chaque échevin faisait au moins 40 petites assemblées par campagne et cinq grosses, raconte M. Raynault.

"Une quarantaine de personnes se réunissaient dans la cuisine d'une maison privée. On louait (\$10) spécialement, bien sûr, la maison d'un électeur chancelant. L'honneur qui lui était fait réussissait inmanquablement à le convaincre. Une poignée de main à chacun, une courte conversation avec les femmes, une tape ou deux sur la tête des enfants suffisaient à se gagner le reste de l'assemblée. On faisait trois réunions de ce type par soir."

Adhémar Raynault préférait les petites assemblées aux grandes: "Ces dernières avaient lieu au marché Saint-Jacques ou dans des salles d'école. Il y avait autant de monde à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des haut-parleurs étaient installés dehors pour que tout le monde puisse entendre."

Mais pourquoi cet engouement, d'où venait cet intérêt?

"L'important, c'était de savoir bien parler. Une farce ou deux sur le whisky ou les femmes de Camil-

lien Houde réussissaient à lui gagner toute une salle. La foule venait pour s'amuser. Ce sont les orateurs qui retenaient l'attention. Le talent était rentable."

Dans les assemblées, surtout les grosses, il y avait de l'action. Adhémar Raynault aimait les controverses et les prises de bec publiques: "Je ne courais pas après la bataille, s'empresse-t-il de rectifier, mais... je ne la refusais jamais", ajoute-t-il l'oeil coquin.

Chacun envoyait ses partisans aux assemblées de l'adversaire qui fomentaient de joyeuses querelles.

Adhémar Raynault rappelle un sujet de discussion plus piquant parce qu'il se passait dans le temps de la crise:

"Les Etats-Unis venaient de jeter à la mer une quarantaine de porcs pour stabiliser le prix de la viande. Je m'en suis servi abondamment dans mes discours et ces cochons-là m'ont rendu service, entre autres pour dire que les temps étaient difficiles, qu'il valait alors mieux donner des pensions aux personnes plus âgées et faire travailler les jeunes. Je vois encore ce notaire, très sérieux, se lever en pleine assemblée le dimanche matin, son missel sous le bras et me traiter de communiste!"

"Les chicanes étaient belles, ajoute-t-il, mais les gens votaient joliment dans le temps de la crise!"

Pour l'expliquer, Adhémar Raynault précise que c'était beaucoup moins compliqué à l'époque. Il n'y avait qu'un échevin par quartier et, si celui-ci tenait à se rendre populaire, il devait travailler dans sa région.

Le peu d'intérêt qu'on porte maintenant aux orateurs et une certaine prise de conscience sont les raisons qu'il invoque l'ancien maire pour expliquer la disparition de cet engouement.

Maintenant presque aveugle, mais toujours passionné de politique (il s'écrit au sujet du maire Drapeau: "Chapeau! C'est la fumeristerie la mieux organisée du siècle!"), il continue encore à s'intéresser aux affaires municipales. Il suit le RCM de près dans son quartier comme à l'échelle de la ville: "Ce sont mes amis", déclare-t-il.

Le programme agro-alimentaire du ministre Toupin est menacé

par Paul POULIOT

IL EST d'ores et déjà prévisible qu'avec le massacre systématique et généralisé des bovins et autres animaux de la ferme par les éleveurs en colère, que le programme agro-alimentaire du ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, risque fort de ne jamais atteindre ses objectifs.

Si les agriculteurs poursuivent l'élimination de leurs jeunes bovins, comme ils le font depuis quelques jours, dans plusieurs régions de la province, il est logique de prévoir que cela entraîne, éventuellement, des conséquences fâcheuses pour les consommateurs des villes.

Si les cultivateurs, insatisfaits des récentes offres d'aide du gouvernement provincial, au montant de quelque \$2,6 millions, à environ 2,000 producteurs de bœuf pour l'année 1975, mettent à exécution leurs menaces et diminuent radicalement leur cheptel bovin pour ne pas avoir à hiverner trop d'animaux, il y aura sûrement rareté au printemps et au cours de l'été prochain.

Il est vrai que le bœuf consommé au Québec provient, à 75 p. 100 de l'extérieur, soit des Prairies et des Etats-Unis. Là, aussi les éleveurs sont mécontents des prix qu'on leur paie pour leurs animaux et il se pourrait qu'ils adoptent à leur tour une attitude radicale, au détriment des approvisionnements normaux du marché.

Dans de telles circonstances, les consommateurs québécois devront déboursier beaucoup plus qu'ils ne le font présentement pour la viande de bœuf. On ne peut pas encore parler de disette possible, ni se montrer alarmiste, mais la conjoncture dans le domaine des viandes ne prête guère à l'optimisme.

Au début du mois d'octobre, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Toupin, présentait un plan devant être une étape importante dans l'intégration de l'industrie agro-alimentaire au Québec. C'était l'aboutissement de trois années de recherches et de travail. Ce plan, on s'en souvient, prévoyait la stabilisation des revenus agricoles, en plus d'une action concertée pour le regroupement, la consolidation et la modernisation des abattoirs, des conserveries et des meuneries. On vise aussi, par ce programme ambitieux, la diversification des activités, ce qui aurait pour conséquence de multiplier les effets d'entraînement sur l'agriculture québécoise.

Le ministre Toupin déclarait alors qu'une industrie alimentaire forte et bien structurée, offrant des débouchés croissants à l'agriculture, contribuera à garantir au Québec une certaine autonomie alimentaire.

L'expression "agro-alimentaire", qu'est-ce que c'est exactement? Il s'agit, en bref, de l'ensemble des activités qui se succèdent à partir de la production d'une denrée agricole jusqu'à son utilisation par le consommateur, en passant par sa transformation et sa commercialisation.

Il est indéniable qu'une interven-

tion énergétique et systématique de l'Etat provincial, à tous les niveaux du système agro-alimentaire, dans le but d'assurer le développement optimal et cohérent de l'agriculture et de l'industrie de l'alimentation, s'impose chez nous depuis déjà longtemps. Personne n'ignore, en effet, que dans le domaine alimentaire les Québécois sont, sauf de rares exceptions, surtout des fournisseurs de matières premières. Ils participent faiblement et de façon marginale aux étapes ultérieures de transformation, particulièrement dans les domaines nouveaux, comme la congélation, par exemple.

L'autosuffisance

M. Toupin a fait de l'autosuffisance du Québec en matière alimentaire son cheval de bataille. A maintes reprises il a répété que son rêve le plus cher c'était de développer l'industrie agro-alimentaire québécoise à un point tel que nous ne soyons tributaires de l'étranger que pour les denrées alimentaires que notre climat ne nous permet pas de produire ou encore de produire en quantité suffisante pour satisfaire à la demande du marché.

Le Québec dépend, à l'heure actuelle, dans une proportion de près de 40 p. 100, de l'étranger pour ses aliments. Les céréales sont importées massivement. Outre les grains nécessaires à la fabrication du pain, de la bière et autres denrées, il faut importer les grains de provende pour nourrir les animaux de la ferme. Les oeufs sont importés à 55 p. 100, le bœuf à 75 p. 100, les fruits et légumes à 60 p. 100.

S'il est nécessaire que notre agriculture produise plus et diversifie

ses productions, il est indispensable que l'on procède, de façon rationnelle et globale, à l'assainissement et la protection des sols du territoire québécois. Il importe aussi que l'agriculteur soit raisonnablement rémunéré pour son travail.

Si, près des grandes villes surtout, les meilleures terres ont été perdues à la production agricole par suite de l'expansion urbaine (construction domiciliaire, réseau routier, etc.) et de la spéculation, il faut dire que le drainage des terres en culture, dont l'urgence se fait sentir depuis déjà trop longtemps, n'a pas reçu des autorités gouvernementales l'attention qu'il mérite.

Le revenu agricole

Il est un autre problème fort épineux qui risque, tout au moins, de perturber de façon grave les relations du ministre de l'Agriculture avec les agriculteurs, la question du revenu agricole.

Les cultivateurs, par la voix de leur organisation professionnelle, l'Union des producteurs agricoles demande vainement, depuis plusieurs mois, que le prix des produits agricoles corresponde aux coûts de production, que le coût de production soit indexé et que le cultivateur reçoive une rémunération équivalente à celle du travailleur spécialisé dans l'industrie. On sait que M. Toupin trouve irréalistes ces revendications, particulièrement celle de la parité de revenus entre l'agriculteur et l'ouvrier spécialisé.

Il est à souhaiter qu'il y ait un rapprochement de ces pôles fort éloignés, sinon la crise agricole au Québec va connaître des rebondissements graves pour tous les intéressés.

Toupin subit les foudres des membres de l'Opposition

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Un groupe fort imposant d'agriculteurs est venu entendre les députés à l'Assemblée nationale parler de leur sort et celui de l'agriculture au Québec.

Enthousiastes au début, les agriculteurs venus de tous les coins du Québec ont écouté avec attention les députés qui sont intervenus sur la question jusque tard en soirée hier.

Le groupe a manifesté son approbation aux propos de l'opposition. Les attaques du chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, à l'endroit du ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, ont été particulièrement appréciées des visiteurs.

Dans l'après-midi, un agriculteur a été invité à quitter les lieux après avoir attaqué les libéraux, dont certains faisaient preuve d'insouciance sur cette question lorsque les députés de l'opposition avaient la parole.

"Si vous n'êtes pas capables de nous écouter ici, on va aller vous chercher", a-t-il dit d'un air déterminé pour ensuite insister: "Vous allez écouter ce que l'on a à dire". Il concluait en quittant: "Inquietez-vous pas, on va se revoir".

Les députés étudiaient hier une notion de blâme présentée par le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, "contre l'inertie du ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, depuis le début de la présente crise agricole".

La motion a été rejetée par 54 voix à 9. Tous les membres de l'opposition ont voté en faveur de la proposition du Parti québécois. On comptait quelque 20 libéraux en moyenne présents dans l'après-midi lors de la discussion de la motion. Ce nombre a été porté à 25 en fin de soirée. Au moment du vote, les autres sont apparus.

Aucun ministre n'a appuyé la défense de M. Toupin. Celui-ci a vanté les mérites de la récente subvention gouvernementale et fait état des nombreuses lois adoptées par le gouvernement depuis 1970 pour venir en aide à l'agriculture et aux agriculteurs.

Il a déclaré qu'il étudiait les demandes des agriculteurs et qu'il était ouvert à la négociation. Il n'a pas rejeté la possibilité qu'une commission parlementaire soit convoquée pour étudier toute la question. Trois députés libéraux seulement ont pris la parole. Il s'agit de M. Jacques Veilleux (Saint-Jean), Yvon Picotte (Maskinongé) et Julien Giascon (Montmagny-L'Islet).

Dans son exposé de plus d'une heure, le député de Saguenay a dé-

noncé en termes sévères la présente attitude du ministre et l'a invité à faire un choix: "Le ministre doit ou bien se dissocier de l'attitude gouvernementale qui persiste à considérer l'agriculture comme un parent pauvre ou bien démissionner".

Le député péquiste a qualifié de mesure nettement insuffisante la subvention récente accordée aux éleveurs de bovins. "Le ministre a agi comme quelqu'un qui a perdu depuis longtemps le pouls de l'agriculture, comme un ministre désespéré".

Le chef de l'opposition, M. Jacques-Yvan Morin a tracé un tableau pessimiste de l'avenir de l'agriculture et soutenu que ce ne sont pas les producteurs ni les consommateurs qui profitent de la présente crise. "Entre les deux, il y en a qui se font une piastre vite".

De son côté, le député péquiste de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, a déclaré que le gouvernement du Québec récolte aujourd'hui ce qu'il a semé: "Vous avez laissé tant d'espoir; ne soyez pas surpris de recueillir tant de déceptions".

Pour leur part, les deux députés créditistes, MM. Fabien Roy et Camil Samson ont accusé le gouvernement de faire le jeu des monopoles. "Le gouvernement protège les intérêts de la caisse électoraliste sur le dos du consommateur et du contribuable", a dit M. Roy après avoir apporté moult statistiques révélant la situation d'appauvrissement constant dans laquelle est plongé l'agriculteur québécois.

"Les consommateurs sont aujourd'hui victimes d'un système entretenu par le Parti libéral", a lancé M. Samson qui n'a pu garder son calme durant le long débat et a été souvent rappelé à l'ordre.

Pour sa part, le chef de l'UN, qui a été écouté attentivement par les agriculteurs, a déploré l'absence du chef du gouvernement, M. Robert Bourassa, au cours de ce débat.

"Je partage le sentiment d'indignation des agriculteurs qui vivent supposément dans une terre d'abondance, surtout eux qui sont les nourriciers de la population", a crié M. Bellemare.

"Les agriculteurs, a-t-il repris sont descendus dans la rue et ils vont y rester. Leur patience est à boutte." S'adressant au ministre, dont la carrière dans le monde agricole est connue, il a déclaré qu'il supportait un poids énorme devant l'histoire: "surtout lui qui a communiqué avec la même pensée que les agriculteurs, il a une dette envers l'agriculture".

Ottawa ordonnerait la tenue d'une enquête sur le problème du boeuf

par Daniel MARSOLAIS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — S'adressant aux journalistes pendant que se poursuivait aux Communes le débat d'urgence sur la situation qui afflige les producteurs de boeuf, le ministre fédéral de l'Agriculture, Eugene Whelan, a annoncé, hier soir, qu'il ordonnera probablement la tenue d'une enquête "approfondie" sur cette affaire.

Il a précisé, en effet, qu'une telle enquête pourrait être décrétée si le rapport sur le prix du boeuf que lui a

battoir ont diminué de 10 p. cent tandis que le prix du steak de surlonge grimpeait de 25 p. cent dans les magasins d'alimentation.

Selon lui, les grossistes y sont sans doute pour quelque chose puisque leurs profits ont augmenté de 25 p. cent.

Accusant l'opposition, et plus particulièrement le NPD de déformer les faits, le ministre Whelan a de son côté affirmé que tout le mal vient d'un surplus mondial de viande de boeuf. "Et en dépit de tout cela, a-t-il ajouté, les prix payés au Canada pour du boeuf de première catégorie sont de 10 à 12 cents la livre plus élevés qu'aux États-Unis".

Il a, par ailleurs, réaffirmé qu'il espérait mettre de l'avant un programme à long terme qui mettrait les producteurs à l'abri contre les hausses de prix des aliments pour le bétail.

Pour sa part, le député conservateur de Saint-Hyacinthe, Claude Wagner, a accusé le gouvernement fédéral de manquer de planification en matière agricole, "laissant le marché

du boeuf opérer d'une façon désordonnée au pays et laissant les Américains nous exporter leurs problèmes".

M. Wagner s'est dit d'avis qu'en l'absence d'un système ordonné de mise en marché du boeuf, "c'est une fois de plus le consommateur et le producteur qui se font avoir". "Et dans les deux cas, a-t-il ajouté, ce sont essentiellement les Québécois qui y goûtent".

M. Wagner a de plus reproché au gouvernement central de n'exercer aucun contrôle effectif sur les intermédiaires qu'il a qualifiés (pour certains d'entre eux) "d'exploiteurs et de spéculateurs de la pire espèce qui contrôlent le marché en entreposant à volonté du boeuf canadien ou du boeuf importé".

Le député de Saint-Hyacinthe craint que les consommateurs aient à subir une augmentation de 50 p. cent du prix du boeuf d'ici tout au plus un an si les deux niveaux de gouvernement n'agissent pas.

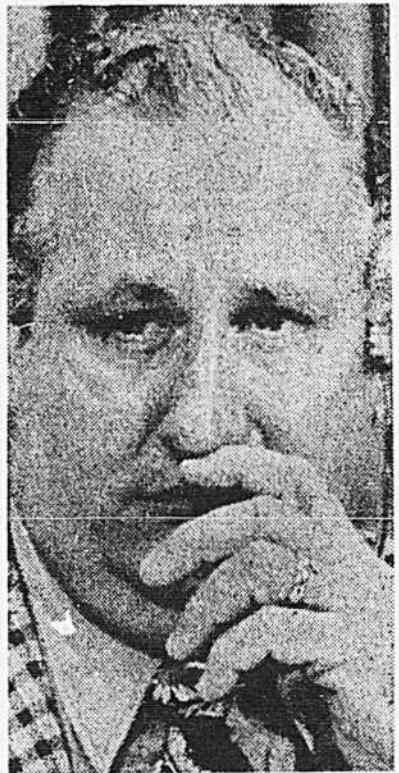
En outre, il croit que tout retard ou tout refus d'Ottawa ou de Québec à répondre aux exigences raisonnables

des producteurs ne peut que conduire à la perte d'une industrie viable au Québec.

"Il est urgent que les gouvernements d'Ottawa et de Québec répondent à la "colère verte" par une véritable "opération verte", c'est-à-dire en votant des crédits massifs aux ministères de l'Agriculture", a dit M. Wagner qui estime que les mesures annoncées à ce jour par les ministères québécois et canadiens sont "à la fois insuffisantes et partielles parce qu'elles ne touchent qu'une partie des producteurs".

Sigraons qu'à l'issue du débat d'urgence qui a duré quelque quatre heures, aucun vote n'a été pris non plus qu'aucune mesure n'a été annoncée pour venir en aide aux producteurs. Comme l'avait d'ailleurs souligné le président de la Chambre, M. Jerome, au cours de l'après-midi, le débat avait pour but de permettre aux députés de discuter de la situation plus en détail.

Tout programme d'aide qui pourrait être éventuellement proposé devra être approuvé par le gouvernement.



M. EUGENE WHELAN, ministre de l'Agriculture

remis hier la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires n'est pas satisfaisant. "Je serais d'ailleurs étonné qu'il le soit", a-t-il pris soin d'ajouter.

Selon le ministre, cette enquête ira au fond des choses et s'il n'en tient qu'à lui, elle sera publique.

Plus tôt dans la soirée, le leader parlementaire du NPD, Ed Broadbent, qui a d'ailleurs réclamé le débat d'urgence sur cette question, avait demandé que le gouvernement central institue une enquête sur l'industrie du boeuf en plus de recommander la création d'un Office national de mise en marché du boeuf.

Au cours du débat d'urgence, M. Broadbent a accusé le ministre de l'Agriculture d'être en partie responsable de la situation actuelle. "Au cours des 18 derniers mois, a-t-il dit, le ministre a jonglé avec les tarifs sur le boeuf. Il a interdit l'importation de bovins américains, puis a levé l'interdit. Et maintenant, il procède par contingents".

"Par ailleurs, a-t-il ajouté, dans les domaines où il fallait poser des actions concrètes en faveur des producteurs canadiens, actions qui leur auraient permis de survivre cet hiver, le ministre Whelan n'a rien fait".

M. Broadbent estime que le gouvernement central doit agir sans tarder si on veut mettre fin à la présente crise. A court terme, le NPD propose qu'Ottawa accorde aux éleveurs qui produisent actuellement à perte des subsides correspondant à la différence entre le coût de production et le prix du marché.

Comme mesure à long terme, les néo-démocrates favorisent la création d'un Office national de mise en marché du boeuf. "Sans cet office, dit M. Broadbent, les consommateurs horrifiés qui ont vu le massacre des vaches à la télévision seront non moins horrifiés à la vue des prix du boeuf le printemps prochain".

Le leader néo-démocrate a insisté sur la nécessité de tenir une enquête sur l'industrie canadienne du boeuf étant donné que les prix payés à l'a-



POMPIERS

SUITE DE LA PAGE A 1

l'instant à prendre en mains le conflit opposant les pompiers et la ville de Montréal.

Devant les questions de l'animateur, M. Cournoyer fut amené à dire: "Si c'est le gouvernement qui doit régler le problème des pompiers, le gouvernement qui règle le problème du budget de la ville de Montréal, c'est tout le système qu'il faudra changer... Mais on en est pas là encore."

L'Abbé démissionne

Pour la première fois vers minuit et quart, Jean L'Abbé et Jean Cournoyer ont pu se parler. "J'ai assez entendu le ministre, j'en vais sur le champ remettre ma démission à mes membres. Nous n'avons pu régler ce conflit d'une façon professionnelle; ça ne donne rien d'avoir un syndicat si c'est pour toujours se faire bafouer."

Accueilli par une foule délirante, le président devait reprendre sensiblement les mêmes propos devant les 500 pompiers présents.

Ces derniers le forcèrent cependant à reprendre sa démission, lui demandant de tenir le rôle de porte-parole de l'APM. M. L'Abbé accepta de remplir cette fonction officiellement au titre que ses collègues de l'exécutif.

Plus tard, M. L'Abbé devait tenir une conversation téléphonique avec le procureur de l'APM, M. Phil Cuthbert à Québec, a rencontré M. Bourassa en soirée.

M. Cuthbert a affirmé à L'Abbé qu'il était persuadé que M. Bourassa préparait déjà un loi spéciale pour forcer les pompiers à rentrer au travail.

"Je ferai de la prison s'il le faut, mais je crois à la justice", a rétorqué l'ancien président de l'APM.

A 6 h ce matin, M. Jean Drapeau, maire de Montréal en campagne électorale, n'avait donné aucun signe de vie.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE A 1

général du service d'incendie, mais ils ont rebroussé chemin lorsqu'ils ont aperçu les policiers.

Plusieurs incendies majeurs

Plusieurs incendies majeurs ont éclaté en soirée et tôt ce matin, à Montréal. La plupart ont fait rage dans des immeubles désaffectés.

Durant plus de deux heures les flammes ont ravagé un immeuble au 1961, rue Iberville. Il a fallu attendre plusieurs minutes avant de voir arriver un fourgon à incendie.

Vers 8 heures, quelque 200 pompiers, qui avaient débrayé quelques heures auparavant, ont décidé d'aller chercher leurs collègues qui étaient à combattre les flammes.

Des fourgons furent alors brisés et des boyaux crevés.

Une quinzaine de pompiers se disant incommodés par la fumée ou blessés ont été conduits à l'hôpital. Pour leur part, dix policiers ont été dans l'obligation d'aller changer de vêtements après s'être fait copieusement arrosés.

A un certain moment, un capitaine de police a demandé à des membres de l'unité mobile d'aider à rouler des boyaux. Ces derniers ont répondu que ce n'étaient pas leur rôle et qu'ils n'étaient pas des "briseurs de grève".

Cet incendie, tout comme le suivant dans le quartier Rivière-des-Prairies, aurait été allumé par un cocktail molotov.

Dans ce quartier situé dans le nord-est de la métropole, les flammes ont ravagé une maison désaffectée au 9505, 57e Avenue. Cet incendie aurait normalement nécessité une quatrième alerte.

Moins de deux heures plus tard, les flammes ont fait rage dans un clos à bois, à l'angle des rues Saint-Patrice et Atwater. L'incendie fut vite maîtrisé.

Un autre immeuble désaffecté devait être la proie de flammes à l'angle des avenues Goyer et de la Côte-des-Neiges.

Tous ces incendies ont été combattus par des chefs de division et de district.

Une caserne de pompiers a même été endommagée par les flammes vers 1 h 30 ce matin. Il s'agit de la caserne no 45, à l'angle des rues Desjardins et Ontario.

Par ailleurs, un immeuble autrefois occupé par les Chevaliers de Colomb, à l'angle des boulevards Pie-IX et Rosemont a été complètement détruit par les flammes vers 2 heures ce matin.

DESJARDINS

SUITE DE LA PAGE A 1

avait peut-être eu erreur dans l'interprétation des réponses données.

Le tribunal fit alors relire tout ce qui venait de se dérouler devant lui et jeta un coup d'oeil du côté des procureurs en présence, Me Gérard Girouard pour la Couronne, et Mes Michel Proulx et Pierre Morneau pour la défense.

Tous semblaient évidemment fort réticents à donner quelque avis que ce soit sur la situation, la lecture de la brève discussion ne semblant porter à aucune équivoque que ce soit.

Le juge décida tout de même de rappeler les jurés en cour pour demander finalement ce qui n'allait pas.

Et, au grand soulagement de tout le monde, semble-t-il, la présidente fit savoir que c'était un juré qui n'avait pas compris un détail.

Mais que les décisions rendues subsistent.

Les deux prévenus devront donc revenir en cour dès lundi matin, pour que soit fixée la date du nouveau procès qu'ils auront à subir pour l'extorsion même, puisque tout est à reprendre.

Mais on doute cependant qu'une nouvelle date, rapprochée, soit immédiatement choisie, en raison à la fois de la publicité qui a été faite autour du procès qui s'est terminé hier soir, et sur celle qui a entouré la personnalité de Desjardins, récemment, rue Parthenais.

VENTE DE TAPIS

ENTREPÔT: 8280, boul. Saint-Laurent
MAGASIN: 1477, rue Mansfield

AU SERVICE DE MONTRÉAL DEPUIS 35 ANS

25% à 50% DE RABAIS

Satisfaction garantie ou argent remis
Avant d'acheter ailleurs, magasinez et comparez!

ROULEAUX À SOLDER:

Verge carée	Description	Prix liste MANUFACTURIER	Verge carée	Notre prix
200	Brun Wilton laine frise	14.99	8.99	
100	Rouge nylon shaggy très épais	15.95	10.00	
65	Brun nylon shaggy très épais	14.95	9.50	
64	Orange velours épais tel quel	10.99	4.99	
80	Vert nylon uni épais	10.50	7.99	
50	Or tweed commercial caoutchouc	9.95	4.99	
50	Turquoise nylon uni épais	10.50	7.99	
100	Or acrilan Wilton frise	14.95	8.99	
100	Vert nylon tweed shaggy	9.99	7.50	
150	Or laine Wilton velours uni	23.95	13.95	
100	Orange nylon shaggy très épais	19.95	12.95	
69	Brun nylon shaggy très épais	19.95	12.95	

Vous pouvez acheter n'importe quelle grande que vous désirez!
CECI EST UNE LISTE PARTIELLE!

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert du lundi au mercredi jusqu'à 5h p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m.
Samedi jusqu'à 5h p.m.

NYLON SHAGGY ÉPAIS

endos caoutchouc
7 couleurs

Notre prix
\$699
verge carée

NYLON SHAGGY UNI ÉPAIS

Divers rouleaux à solder
Vert, or, bleu, etc.

Prix liste 13.95 à 16.95

Notre prix
\$899
verge carée

CHARGEEX

HEURES D'AFFAIRES:
OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI JUSQU'À 5H
JEUDI, VENDREDI
JUSQU'À 9H P.M.
SAMEDI JUSQU'À 5H

ANGLO-FRENCH CARPET

8280, boul. St-Laurent 382-2201
(coin Guizot, une rue au nord du parc Jarry)

1477, rue Mansfield 288-4113

Grandeur approx.	Description	Prix liste Manufacture	Notre prix
11'6" x 21'3"	Rouille nylon ciselé caoutchouc	\$224	\$112
12' x 19'11"	Bleu pale nylon velours caoutchouc	263	117
9' x 9'6"	Rouge nylon shaggy caoutchouc	119	59
12' x 4'2"	Rouge nylon tweed caoutchouc	40	20
12' x 11'9"	Or nylon ciselé caoutchouc	126	60
12' x 8"	Vert cizé imprimé	60	30
12' x 9'8"	Rouille nylon ciselé caoutchouc	104	50
12' x 5"	Bleu vert nylon shaggy caoutchouc	65	35
12' x 7'5"	Or nylon shaggy caoutchouc	80	50
12' x 17'11"	Or nylon velours tel quel	264	96
12' x 11"	Beige nylon shaggy épais	180	105
12' x 6"	Or nylon shaggy	65	45
12' x 20'6"	Lilas nylon velours uni	280	139
12' x 12"	Pourpre nylon shaggy épais	224	115
12' x 14'6"	Ivoire nylon shaggy très épais	260	190
12' x 13"	Pourpre laine Wilton velours uni	330	159
9' x 7'8"	Vert laine Wilton velours uni	168	69
12' x 7'5"	Or laine Wilton frise	160	69
12' x 15'1"	Rouge nylon shaggy ciselé	280	185
9' x 12'3"	Brun nylon tweed caoutchouc	123	69
12' x 15'2"	Orange nylon shaggy épais uni	303	157
12' x 12"	Blanc nylon ciselé épais	192	115
12' x 14'4"	Rouge nylon shaggy	228	119
12' x 10'9"	Blanc nylon shaggy caoutchouc	139	80
12' x 12"	Or nylon shaggy épais	192	100
12' x 7"	Or laine tweed nylon caoutchouc	81	19
12' x 6'9"	Sable nylon shaggy caoutchouc	90	50
12' x 10'4"	Or nylon ciselé épais	126	59
12' x 13"	Or nylon shaggy épais	193	102
12' x 11'8"	Vert polyester ciselé épais	192	85
12' x 8'9"	Brun nylon shaggy très épais	300	175

CECI EST UNE LISTE PARTIELLE

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert du lundi au mercredi jusqu'à 5h p.m.
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h p.m.
Samedi jusqu'à 5h p.m.

TAPIS HERCULE AVEC CAOUTCHOUC

6 couleurs

Notre prix
299
verge carée

Des patrons avouent avoir donné des pots-de-vin

par Yves LECLERC

Une série de patrons ont défilé hier devant la Commission Cliche pour admettre qu'ils avaient, avec plus ou moins de bonne volonté et sous une pression plus ou moins forte, payé des pots-de-vin et des ristournes à des représentants d'unions de la FTQ-construction, en échange de diverses considérations.

Certains "crachaient" parce qu'ils étaient terrifiés par la menace de violence; d'autres craignaient les représailles économiques qui risquaient de ruiner les entreprises notoirement fragiles du secteur de la construction; d'autres souhaitaient éviter des griefs et représentations syndicales, justifiées ou non.

"Je n'avais pas l'intention

ni l'impression de participer à un système de corruption, a candidement avoué entre autres M. Guy Tremblay, de Antagon Construction, mais simplement je croyais poursuivre une pratique courante qui avait débuté bien avant moi."

Dans l'ensemble, ils admettaient volontiers avoir payé, mais devenaient bien plus réticents quand il s'agissait d'expliquer les motifs qui les avaient poussés: "Moi, je n'ai rien eu en échange de mes \$100 par semaine, a dit par exemple Jacques Dubé et Fils, sinon de ne pas me faire casser les jambes!"

Tous les entrepreneurs convoqués avaient fait affaires avec l'ancien agent d'affaires André Renaud du local 791

des opérateurs de machinerie lourde, qui avait fourni lundi à la Commission une liste impressionnante de ses "contributeurs"; mais la plupart ont admis que Renaud n'était pas un cas unique, et qu'ils avaient continué à payer, à ses successeurs après qu'il eut été emprisonné.

M. Paul Brulotte, de Paul Dubé et Fils, a affirmé par exemple que les mêmes pratiques existent encore aujourd'hui, notamment à Mirabel, où son entreprise doit payer près de \$2,000 par semaine de salaires inutilisés pour des plombiers.

"A cause de cela, nous ne ferons pas un sou sur un contrat de \$300,000", a-t-il ajouté.

Un autre représentant pa-

tronal, interrogé sur l'existence d'une violence interpatronale correspondant à la violence intersyndicale sur les chantiers, a admis que dans l'industrie de la construction, quand il s'agit de décrocher un contrat, "tous les moyens sont bons", même si lui-même n'a jamais offert de "petits cadeaux" ou de ristournes à des clients du secteur public ou privé, "mais il se pourrait bien que ça se fasse", a-t-il conclu.

Par ailleurs, les deux témoins de Paul Dubé et Fils ont révélé que leurs ententes financières avec André Renaud avaient été précédées d'une discussion non seulement avec Renaud mais avec son patron René Mantha, au cours de laquelle les

deux syndicalistes auraient menacé de "fermer le chantier" à cause de mesures d'hygiène insuffisantes. Ceci semble confirmer les affirmations de Renaud selon lesquelles ses supérieurs au local 791 connaissaient et approuvaient ses façons d'agir.

La plus grande partie de la journée d'hier a d'ailleurs été consacrée à corroborer de diverses façons les déclarations du témoin-clé de la Commission. L'épouse de droit commun de Renaud, Carmen Racette, est venue confirmer ses dires sur plusieurs points, de même que le fonctionnaire Gilles Charbonneau du ministère du Travail et un rapport d'expert du criminologue André Munch.

Pour sa part, l'avocat du local 791, Me Lucien Danse-

reau, a annoncé que "malgré le vœu de M. Robert Meloche", le gérant d'affaires du syndicat, il ne contre-interrogerait pas Renaud quoique la récente décision des commissaires lui en ait donné le droit.

Sur un autre plan, la compagnie Sintec, employeur actuel de René Mantha, a fait parvenir à la Commission une lettre de mise au point où elle affirme que l'emba-

che de l'ancien leader syndical n'a rien eu à voir avec la politique, ni particulièrement avec le député de Laporte, M. André Déom, son ancien président.

Enfin, le procureur en chef de la Commission Cliche, Me Jean Dutil, a dit avoir appris du ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, qu'il serait fait enquête au sujet des faux témoignages qui auraient mené à la condamna-

tion du représentant Yvon Leclerc de la CSN pour avoir porté des coups dans un échange qui n'a jamais eu lieu.

Aujourd'hui, la Commission entend en grande priorité un témoin important, René Mantha, qui vient de rentrer du Zaïre. Les audiences ont lieu au sixième étage du quartier-général de la SQ, rue Parthenais.

Sujet tabou pour les députés

par Marcel DESJARDINS

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les députés québécois ne pourront pas débattre devant l'Assemblée nationale les témoignages recueillis par la Commission d'enquête Cliche sur l'industrie de la construction.

Ainsi en a décidé, hier, le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, à la suite d'une question soulevée plus tôt, cette semaine, par le député de Maisonneuve et leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns.

En vertu du paragraphe 4 de l'article 99 du Règlement de l'Assemblée nationale du Québec, il est interdit à un député "de parler d'une affaire qui est devant les tribunaux ou devant un organisme quasi judiciaire ou d'une affaire qui est sous enquête".

Dans l'esprit de Me Lavoie, il ne fait aucun doute que la Commission Cliche constitue un organisme quasi judiciaire à qui on a confié le pouvoir absolu de faire enquête et dont les membres jouissent des privilèges et immunités des juges de la Cour supérieure.

Concrètement, la décision rendue par le président de l'Assemblée nationale soulage le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui aurait probablement eu à affronter quotidiennement un barrage de questions découlant des révélations apportées à la Commission Cliche. Par con-

tre, elle le prive aussi d'une tribune qui lui aurait permis de dissiper les doutes que les témoignages entendus par la Commission laissent planer sur sa conduite et sur celle de certains officiers de son ministère.

La décision du président Lavoie interdit aux députés provinciaux de "s'immiscer indirectement pour le moins, dans les travaux d'une commission d'enquête instituée par le gouvernement." En cela, elle est conforme à l'esprit et à la tradition parlementaire britannique, canadienne et québécoise qui a toujours cherché à conserver une distinction nette entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, d'une part, et le pouvoir judiciaire de l'autre.

M. Cournoyer n'est pas le seul parlementaire québécois dont le nom a été évoqué devant la Commission Cliche. Ceux des députés libéraux André Déom (Laporte) et Guy Leduc (Taillon) y furent également mentionnés tout comme celui du président de l'Assemblée nationale et député libéral de Laval, M. Lavoie.

Le 22 octobre dernier, M. Paul Caron, coordonnateur de la formation à la Société d'énergie de la baie James, dans un témoignage qui portait essentiellement sur le patronage politique dans l'embauche au "projet du siècle", a raconté comment, un jour,

une personne s'identifiant comme la secrétaire du président de l'Assemblée nationale, M. Lavoie, l'avait appelé en lui demandant si c'était lui qui s'occupait, désormais, "de placer les gens à la baie James".

Hier, à l'Assemblée nationale, M. Lavoie a précisé qu'une question traitant des comportements de personnes physiques intéressées au secteur de la construction au Québec ne serait pas recevable parce qu'elle a trait à une affaire qui fait présentement l'objet d'une enquête.

En recevant ce genre de questions et d'autres sembla-

bles, l'Assemblée nationale présupposerait que la Commission Cliche accepte comme véridique un témoignage, en particulier, et que le comportement des personnes mises en cause a déjà fait l'objet d'un jugement de la part de la commission. Or, tel n'est pas le cas.

"La Commission Cliche, a conclu M. Lavoie, doit pouvoir poursuivre ses travaux dans la plus grande célérité, sans qu'il y ait aucune ingérence de la part de l'Assemblée nationale."

"Par contre, a-t-il ajouté, je veux assurer de nouveau tous les membres de l'AS-

semblée que je leur accorderai toujours la plus grande latitude à la période des questions orales, afin qu'ils puissent poser toute question d'intérêt public sur les matières urgentes entrant dans les attributions de la Législature et du gouvernement (...)"

"Y compris également, a poursuivi M. Lavoie, le ministère du Travail, à la condition, bien sûr, que les questions n'amènent pas le député qui a la parole à parler d'une affaire qui est devant les tribunaux ou devant un organisme quasi judiciaire ou d'une affaire sous enquête (...)"

On n'a pas besoin de la Commission pour faire notre ménage

— Laberge

par Pierre VENNAT

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a finalement admis hier qu'il n'y a pas de fumée sans feu" et qu'il est donc évident qu'il faudra que sa centrale fasse un certain ménage, face aux révélations de la Commission Cliche.

"Si nous avons exigé la démission de Mantha, c'est parce que nous pensions qu'il avait fait des choses pas correctes."

"Si nous avons placé le 791 (Opérateurs de machinerie lourde) en tutelle, c'est qu'on pensait qu'il y avait des choses à corriger dans ce local là."

"On n'a pas attendu, et on n'a pas besoin de la Commission Cliche pour faire notre ménage. Quand nous aurons des preuves suffisantes contre certains gars, certains locaux ou certaines structures, nous ferons les ménages qui s'imposent."

"A date, on a des accusations, lancées la plupart par un "indicateur de police, André Renaud, un bandit qui a été condamné pour avoir volé, un gars que vous pouvez être certain la FTQ ne réembauchera jamais. Des gars de même on n'en veut pas et si la Commission Cliche n'a que des gars comme ça sur qui s'appuyer", ça ne vaut pas cher!"

M. Laberge, qui participait à un débat radiophonique, d'ailleurs fort court, avec son collègue de la CSN, Marcel Pepin, voit dans la Commission Cliche un "instrument de répression".

Pépin

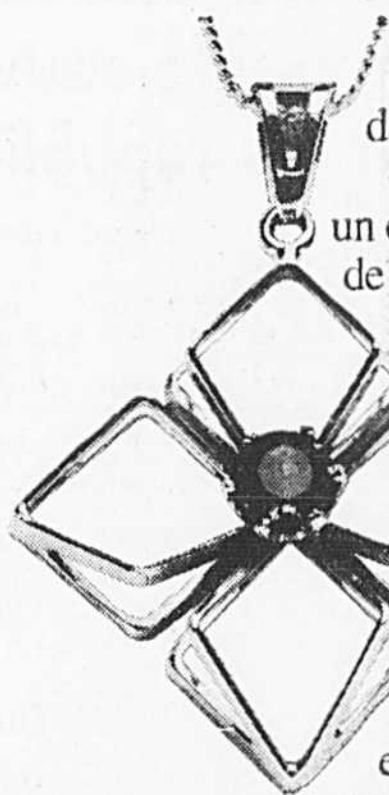
M. Pépin, lui, bien entendu, ne voit pas les choses de la même façon. Pour lui, la Commission Cliche est l'occasion de faire un ménage qui s'impose, que la CSN, dit-il, "qui recevra bien quelques mauvais coups elle aussi", s'engage à faire dès qu'un de ses représentants aura été impliqué.

Il a reproché à la FTQ de vouloir faire un "héros" de André Desjardins et de parler de "répression judiciaire" alors qu'au contraire, selon lui, la Commission Cliche a dévoilé des choses "révoltantes" et "vraies".

En un mot, la CSN ne "comprend" pas et "n'admet" pas que la FTQ n'ait pas procédé jusqu'à présent à un nettoyage en règle de ses cadres de la FTQ-construction et cherche, au contraire, à les défendre.

M. Laberge a répliqué en poussant une petite pointe à son collègue: il a parlé des ex-dirigeants de la CSN-construction qui, à l'été 1972, sont presque tous passés avec armes et bagages à la CSN, dénonçant "le manque de démocratie" de la CSN.

Pour bien des gens, une bijouterie de qualité semble hors de prix.



C'est regrettable. Car chez Mappins, nous offrons plus d'articles importés à prix abordables que vous n'en trouverez dans bien des maisons moins réputées.

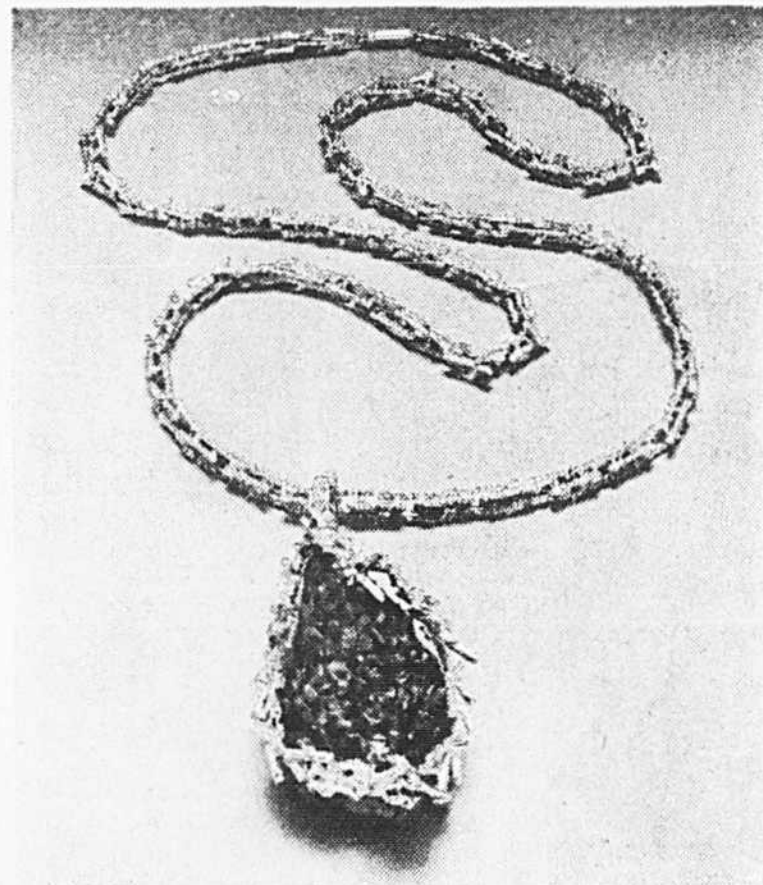
Tel ce joli pendentif surmonté d'une améthyste. Pour \$60, c'est un cadeau idéal à donner, ou à s'offrir. Et pour seulement \$19.50 de plus, une chaînette soigneusement ouvragée le mettra élégamment en valeur. Evidemment, Mappins offre aussi des bijoux plus coûteux. Pas plus cependant que ceux que vous trouveriez dans des

endroits supposément moins chers.

Le magnifique pendentif citrin illustré ci-contre en est un frappant exemple. Superbe pièce

montée sur or 14 carats, il constitue un excellent achat, à \$500. Il en est de même de la chaîne assortie, travaillée à la main, et vendue \$595.

La préoccupation première de Mappins est de vous offrir ce qu'il y a de mieux au monde. A tous prix. Car nous ne croyons pas qu'une visite chez nous doive nécessairement vous coûter cher.

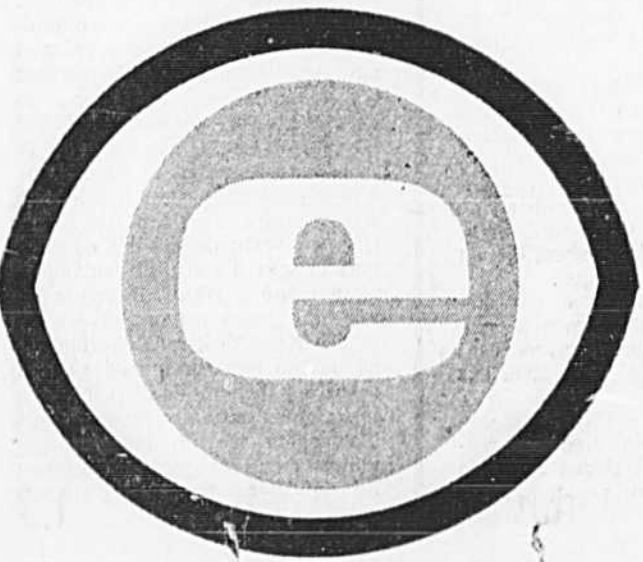


Mappins

Quel que soit votre choix.

Vous trouverez un magasin Mappins dans les principales villes du Canada.

1000 ouest, rue SAINTÉ-CATHERINE — 866-7431



L'état de M. Nixon s'améliore

LONG BEACH (AFP) — Une amélioration a été notée dans l'état de santé de M. Richard Nixon, mais tout danger n'est pas encore écarté, a annoncé hier, le docteur John Lungren.

Dans une brève conférence de presse à l'hôpital de Long Beach, Californie, où l'ancien président a été opéré mardi matin, le médecin a précisé que le pouls et la respiration du malade, notamment, étaient redevenus presque normaux. Il a souligné cependant que des dangers imminents et réels subsistaient.

Le docteur Lungren, aux côtés de qui se trouvaient ses confrères, les chirurgiens James Harper et Eldon Hickman, qui ont opéré le patient, a confirmé que M. Nixon aurait pu mourir après le choc opératoire.

Il a indiqué d'autre part que la baisse du niveau d'hémoglobine du malade n'était vraisemblablement pas due à des hémorragies internes, contrairement à ce qui avait été dit précédemment. Ces hémorragies ont apparemment cessé.

De son côté, le docteur Harper a estimé que l'état de M. Nixon pourrait rester critique de un à trois jours encore. Tant qu'il continue dans cette voie, nous pouvons espérer une amélioration progressive, a-t-il ajouté, mais une rechute peut survenir à tout moment.

Les trois médecins ont d'autre part révélé qu'ils avaient fait appel à un membre de l'université de Los Angeles, le professeur Don Mulder, cardiologue et spécialiste de médecine thoracique. Ce dernier, ont-ils dit, a recommandé un traitement préventif pour M. Nixon, opéré à la suite de formations de caillots dans les veines de sa jambe gauche.

Pendant ce temps, au troisième jour de son hospitalisation, M. Nixon, qui a 61 ans, reste sous observation constante dans sa chambre. L'ancien président a bon moral mais souffre notamment de l'inconfort dans lequel il se trouve en raison du tube qui est glissé par son nez dans son estomac. Ce tube est destiné à expulser de son organisme les liquides afin d'éviter un gonflement de l'abdomen dont les fonctions ont été affectées par les dernières hémorragies. Il est d'autre part nourri par intraveineuses.

Mme Pat Nixon et ses deux filles Julie et Tricia se trouvent à l'hôpital où, selon un membre de l'entourage de l'ancien président, affluent les messages de sympathie. Cartes de vœux et fleurs arrivent en nombre du monde entier à l'adresse de M. Nixon.

Israël s'en prend à la politique "hostile" de Paris au M.-Orient

JERUSALEM (AFP) — M. Yigal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères, a affirmé hier soir que la position de la France sur le problème du Proche-Orient s'opposait aux intérêts vitaux d'Israël.

Répondant à l'allocution de M. Jean Sauvagnargues à l'issue du dîner offert en l'honneur du ministre français des Affaires étrangères, M. Allon a indiqué d'abord qu'il allait prendre la liberté de parler franchement. Connaissant bien la région, a-t-il dit, je suis convaincu que l'approche du problème du Proche-Orient, telle que la conçoit la politique française, s'oppose non seulement à nos propres points de vue et à nos intérêts vitaux, mais diminue en fait les perspectives de paix et augmente les dangers d'une conflagration dans la région, dont la France aurait également à souffrir.

Pour le ministre israélien, le Proche-Orient se trouve actuellement à un tournant fatidique. Il est difficile de savoir qui l'emportera dans le monde arabe, des forces qui poussent à la guerre ou des éléments prêts à accepter un règlement politique a-t-il dit. Les accords de séparation des forces signés après la guerre de Kippour constituent aussi bien un premier pas vers la paix qu'une pause entre deux guerres.

Le ministre israélien a affirmé que

son pays ne pouvait abandonner le principe de frontières sûres, qui doivent aussi être défendables. Sans ces frontières — qui n'étaient pas les lignes de 1967 — aucun règlement de paix ne sera durable, a-t-il dit.

Il est très important actuellement, a poursuivi M. Allon, d'encourager les éléments modérés et de s'abstenir de tout acte pouvant apparaître comme un encouragement aux éléments extrémistes qui ne recherchent qu'une autre guerre. Selon lui, l'élément le plus extrémiste, aussi bien en doctrine qu'en action, c'est l'organisation qui se présente comme l'Organisation de libération de la Palestine.

Le ministre français, qui avait rencontré plus tôt dans la journée le président Katzir et le premier ministre Yitzhak Rabin et M. Allon, a déclaré que la France n'avait pas de recette ni de solution magique à proposer pour le règlement du conflit du Proche-Orient. Il a toutefois souligné que la sécurité d'Israël ne dépendait pas

de territoires conquis, mais de l'application des décisions de l'ONU et de toute une série d'entreprises de paix et de garanties.

Il a précisé qu'il avait souligné deux points fondamentaux, non seulement aux Israéliens, mais à tous ses interlocuteurs arabes, y compris M. Yasser Arafat, depuis trois mois. Il faut trouver, a-t-il dit, une solution qui passe, d'une part, par la prise en considération du peuple palestinien, et qui, reconnaisse d'autre part le droit d'Israël à vivre dans des frontières sûres et reconnues, à partir des frontières de 1967, sous réserve des modifications dont les parties engagées pourraient convenir.

M. Sauvagnargues a constaté que l'analyse de la situation que font les Israéliens était différente de la sienne. Il la respecte et comprend les hésitations et les angoisses des dirigeants de ce pays. Il a tenu cependant, a-t-il poursuivi, à leur demander de réfléchir et de penser à tous les risques.

Mais son objectif n'était ni de les convaincre, pas plus qu'il n'a essayé de convaincre M. Yasser Arafat, ni de tenter une médiation.

Le chef de la diplomatie française est revenu longuement sur l'entretien qu'il a eu il y a deux semaines, à Beyrouth, avec M. Yasser Arafat et dont un compte rendu a été fait, à Paris, à l'ambassadeur d'Israël, M. Asher Ben Natan.

Il est normal, a dit M. Sauvagnargues, que ma rencontre avec M. Yasser Arafat n'ait pas été appréciée par les Israéliens. J'étais cependant le premier ministre occidental à lui dire qu'il était appelé à avoir des responsabilités internationales, qu'il devait tenir compte des réalités internationales et qu'aucun pays, et la France en particulier, n'était disposé à sacrifier l'intégrité territoriale d'Israël. J'ai enfin laissé entendre, a ajouté le ministre, que les responsabilités politiques entraînaient un renoncement au terrorisme.



161photo PA

La police de Thieu charge les manifestants

Des dizaines de manifestants ont été blessés hier à Saigon à la suite de l'intervention de la police. Cette dernière entendait en faire une manifestation de force, vu les manifestations populaires contre la corruption du régime du président Thieu au cours des dernières semaines. Hier, des manifestants de province ont afflué dans la capitale sud-vietnamienne. La police a dû bloquer les rues pour avoir raison des manifestants. L'échauffourée la plus importante eut lieu près d'une église, à deux milles de Saigon. Par ailleurs, le président Thieu a annoncé ce matin, dans un discours radiodiffusé, que les lois sur la presse et sur les partis politiques seraient amendées cette année dans un esprit d'ouverture.

Le Canada prône la reprise des négociations sur Chypre

NATIONS-UNIES (PC) — Le Canada a préconisé hier la reprise de négociations le plus tôt possible pour rétablir la paix à Chypre et a affirmé qu'il appuie la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la république chypriote.

Participant au débat à l'Assemblée générale, l'ambassadeur canadien, M. Saul Rae, a dit que les discussions devraient porter sur les problèmes des réfugiés et la réduction et le retrait des troupes étrangères de l'île.

Il a indiqué que les résolutions déjà adoptées par le conseil de sécurité fournissent un cadre valable pour commencer à mettre au point des dispositions constitutionnelles et autres devant permettre aux communautés grecque et turque de vivre en paix.

Un beau rêve.

Tournebroche!
Ambiance agréable
Restaurant magnifique
Délicieux décor.
Enchantement
Distinction
Tournebroche!

Bonne table
Paradis des gourmets
Service incomparable
Sortir de l'ordinaire
Le cachet d'une
auberge de France

Tournebroche!
Superbe foyer
Grillades de choix
Fruits de mer
Fondue bourguignonne
Recettes paysannes
Gourmandise
Tournebroche!

Plaisir
Bonne odeur
de pain chaud
Détente
Charmante compagnie
La table, l'ambiance, le service
Tourne Tournebroche!



Venez déjeuner ou dîner au Tournebroche.
C'est plus qu'un rêve;
c'est bel et bien une réalité.
N'en rêvez plus, réservez votre table...



LE CHATEAU CHAMPLAIN
CP Hôtels

Pour réserver, composez 878-1688

Ford fait une dernière tournée de sauvetage pour les républicains

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford a entrepris hier une dernière tournée électorale de trois jours dans six Etats de l'Ouest, avec peu de chances de sauver le Parti républicain d'une défaite retentissante.

M. Ford, qui a fait campagne pour les candidats républicains pratiquement sans discontinuer depuis le début du mois d'octobre, a fait un premier arrêt à Sioux City, dans l'Iowa, avant d'arriver, hier soir, en Californie où l'opposition démocrate est déjà presque assurée d'enlever le poste de gouverneur.

Les élections de mardi prochain portent sur les 435 sièges de la Chambre des représentants, 34 des 100 sièges du Sénat, 35 des 50 postes de gouverneurs, ainsi que sur des milliers de fonctions électives locales.

La plupart des augures prévoient que la crise du Watergate et la situation économique conjugueraient leurs effets pour faire perdre au Parti républicain, déjà minoritaire au Congrès, entre 30 et 40 sièges à la Chambre, 4 ou 5 sièges au Sénat et 5 postes de gouverneurs dont ceux de Californie et de New York, les deux Etats les plus peuplés de l'Union.

Tactique

Dans son ultime tournée électorale, le président Ford reste fidèle à la tactique qu'il poursuit depuis le début de la campagne:

— Il ne se porte au secours que des candidats républicains qui sont en danger mais qui ont encore une chance raisonnable de sauver leur siège.

— Il demande au peuple américain d'élire un Congrès "résistant à l'inflation" inflation-proof en accusant les démocrates d'être des "grands dépendants".

Dans toutes ses interventions, M. Ford s'attaque aussi à l'apathie des électeurs républicains et indépendants, aggravée par le climat de méfiance qui a suivi les scandales des deux dernières années. On s'attend à ce que la participation électorale n'atteigne pas 45 pour cent.

A Sioux City, le président s'est appliqué à rassurer les fermiers et éleveurs de bestiaux en affirmant qu'il plafonnera les importations de viande si elles menacent d'inonder le marché et il a aussi promis des mesures pour aider l'industrie laitière.

En Californie, M. Ford va surtout s'efforcer d'améliorer les chances déclinantes de M. Houston Flournoy, le candidat républicain à la succession du gouverneur Ronald Reagan. Le

candidat démocrate Jerry Brown, fils de l'ancien gouverneur Pat Brown, a pris une solide avance.

Après la Californie, le président va se rendre en Oregon, en Utah, au Colorado et au Kansas, pour rentrer à Washington dans la nuit de samedi à dimanche.

Quelle que soit l'étendue des pertes du Parti républicain, les élections de mardi ne remettent pas en question le maintien de M. Ford à la Maison-Blanche. Il terminera, quoiqu'il arrive, le mandat inachevé de M. Richard Nixon jusqu'aux élections présidentielles de 1976.

Du blé mais pas d'armes américaines au Pakistan

RAWALPINDI (AFP) — Les Etats-Unis considèrent la présence en Asie d'un Pakistan fort, prospère et stable comme un élément important pour le maintien de la paix mondiale, annonce le communiqué publié hier soir à Rawalpindi à l'issue des entretiens entre M. Henry Kissinger et le premier pakistanais, M. Zulfikar Ali Bhutto.

Si, comme le remarquent certains observateurs, c'est la première fois qu'apparaît le mot fort dans le vocabulaire américain, M. Kissinger s'étant jusqu'à présent contenté de parler d'un Pakistan stable et prospère, le communiqué ne fait cependant aucune mention d'une éventuelle levée de l'embargo sur les ventes d'armes au Pakistan.

Selon certains observateurs, M. Bhutto a quand même obtenu une garantie américaine quant au maintien du Pakistan dans ses frontières actuelles. Dans la mesure où celles-ci sont contestées par l'Afghanistan et l'Inde à propos du Cachemire, cette garantie ne peut être accueillie au Pakistan qu'avec satisfaction.

Le communiqué annonce par ailleurs que le Pakistan recevra des Etats-Unis dans un proche avenir cent mille tonnes de blé, à la suite des mauvaises récoltes.

M. Kissinger quitte Rawalpindi aujourd'hui pour l'Afghanistan où il rencontrera le président Daoud avant de se rendre dans l'après-midi à Téhéran.

LE MONDE

Italie : arrestation d'un général conspirateur

ROME (AFP, UPI) — La police italienne a arrêté hier, sur mandat d'un juge d'instruction de Padoue, le général Vito Miceli, ancien chef des services d'information de la défense (SID), pour conspiration politique. En route pour Padoue, centre du complot pour lequel Miceli est accusé, le général fut pris d'un malaise et fut ramené à Rome pour être hospitalisé à l'hôpital Celio. Les autorités de l'hôpital n'ont pas voulu révéler quelle était sa condition, mais ont dit simplement que le général a passé un examen électrocardiographique.

Le général Miceli serait impliqué dans l'affaire de la tentative de coup d'Etat attribuée au prince Borghese en décembre 1970, affaire pour laquelle vingt mandats d'arrêt ont déjà été lancés. Une information avait également été ouverte contre le général dans le cadre d'une enquête sur une organisation d'extrême-droite.

Wilson réprimande trois ministres protestataires

LONDRES (AFP) — M. Harold Wilson, premier ministre britannique, a envoyé hier une lettre de réprimande à trois des cinq ministres qui avaient voté une motion hostile au gouvernement en raison de sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud.

Selon certaines informations circulant à Londres, il s'agirait de M. Tony Benn, ministre de l'Industrie, Mme Judith Hart, ministre de l'aide aux pays en voie de développement et Mme Joan Lester, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Ces trois ministres, qui appartiennent à la gauche du parti, auraient vivement protesté contre la tenue récente d'un exercice naval anglo-sud-africain.

Le contenu des lettres adressées par M. Wilson n'a pas été divulgué, mais on croit savoir de bonne source que le premier ministre a averti les intéressés qu'il ne tolérera pas à l'avenir de telles infractions au principe de la solidarité ministérielle.

L'ONU vote \$5 millions à la FUNU pour novembre

NATIONS-UNIES (AFP) — L'Assemblée générale a autorisé hier le secrétaire général à engager des dépenses ne dépassant pas \$5.000.000 pour le financement des contingents de la force de l'ONU dans le Sinai et sur les hauteurs du Golan pendant le mois de novembre.

L'autorisation de dépenses de l'Organisation internationale pour l'entretien des casques bleus au Moyen-Orient expirait le 31 octobre à minuit. La décision d'autoriser le déboursement de crédits juste pour un mois a été prise afin de laisser à l'Assemblée le temps nécessaire pour se mettre d'accord sur la somme à réserver à la force d'urgence de l'ONU au Moyen-Orient pour le reste du mandat.

Des divergences se sont manifestées à ce sujet, lorsque le Conseil de sécurité se prononçait sur le renouvellement de ce mandat, entre certains gouvernements peu riches fournissant des contingents à la FUNU et qui réclament pour leurs effectifs un remboursement égal à la solde des soldats des contingents les mieux payés et, notamment, l'Union soviétique et la France, qui jugent excessifs les chiffres demandés de \$500 par mois et par soldat, sans compter les primes d'équipement.

Les Arabes demandent le report du débat sur la Palestine

NATIONS-UNIES, N.Y. (Reuter) — La Ligue arabe a demandé officiellement hier aux Nations unies de reporter au 13 novembre le débat sur la Palestine, qui devait s'ouvrir à l'Assemblée générale le 7 novembre.

D'autre part, un tribunal fédéral, saisi d'une requête par une organisation juive américaine, a ordonné aux représentants du gouvernement américain de venir expliquer pourquoi les représentants de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) devraient être admis sur le territoire américain. Il existe un accord entre l'ONU et les Etats-Unis en vertu duquel ces derniers sont obligés d'accueillir tout diplomate invité à l'ONU. Des porte-parole du gouvernement américain tant à New York qu'à Washington ont refusé tout commentaire sur la requête judiciaire de l'organisation juive, mais ont fait remarquer que Washington n'avait dans le passé jamais élevé d'objection à la venue de diplomates invités aux Nations unies.

Il y a 6 points importants à envisager quand vous achetez une voiture 1975.

Les voitures équipées de convertisseurs catalytiques exigent une essence sans plomb. Cette essence sans plomb ne se trouve pas facilement partout. Tous les modèles de Ford Canada ont cependant été fabriqués sans convertisseurs catalytiques et peuvent consommer n'importe quelle essence: l'ordinaire, la super ou l'essence sans plomb. Voici des détails:

1 Les voitures équipées de convertisseurs catalytiques exigent une essence sans plomb.

Certaines voitures 1975 sont équipées, pour répondre aux nouvelles normes canadiennes sur l'émission de gaz d'échappement, d'un convertisseur catalytique: il s'agit d'un dispositif antipollution qui exige l'utilisation d'une essence sans plomb, plus dispendieuse.

2 L'essence sans plomb ne se trouve pas facilement partout.

Bien que l'essence sans plomb soit offerte dans jusqu'à 40% des stations-service de certains centres urbains importants, sa distribution est substantiellement moins efficace dans les régions rurales. Dans un rapport daté de juin 1974, le Ministère de l'Industrie et du Commerce prévoyait qu'à l'échelle nationale, l'essence sans plomb ne serait pas disponible dans 8 stations-service sur 10 au Canada, au 1er octobre 1974.

3 Voici ce que certaines sources gouvernementales ont dit des normes canadiennes sur l'émission de gaz d'échappement pour 1975-1976.

"Le gouvernement fédéral se prépare à exiger des dispositifs antipollution pour les voitures 1975 au Canada qui réduiront d'environ 5% les émissions de gaz d'échappement mais qui n'exigeront pas l'utilisation de convertisseurs catalytiques et qui ne résulteront pas en une consommation accrue d'essence."

"Les nouvelles normes canadiennes proposées sur l'émission de gaz d'échappement des voitures 1975 seront plus sévères que les normes actuelles édictées en 1973, mais ne seront pas aussi exigeantes que les normes proposées pour les Etats-Unis en 1975."

"Les normes proposées au Canada pour 1975 n'exigeront l'utilisation d'aucun convertisseur catalytique."

"Le gouvernement fédéral a annoncé hier que l'on pourrait satisfaire aux normes canadiennes sur l'émission de gaz d'échappement pour 1975 en ayant recours à des dispositifs comme la vaporisation avancée de l'essence, l'allumage électronique et des carburateurs améliorés."

"Si les convertisseurs catalytiques ne sont pas exigés sur les voitures canadiennes, il y aura moins de demande au Canada pour l'essence sans plomb."

— Extrait d'un reportage paru le 20 juillet 1973 dans le Globe and Mail.

Le Ministère des Transports a déclaré "que le Ministère comptait faire respecter en 1976 les mêmes normes sur l'émission de gaz d'échappement des voitures que celles qui sont à être édictées pour 1975."

— Extrait d'une lettre du Ministère des Transports à la Motor Vehicle Manufacturers Association, en date du 20 février 1974.

4 Tous les modèles Ford Canada ont été construits pour consommer n'importe quelle essence et pour répondre aux nouvelles normes canadiennes pour 1975 sur l'émission de gaz d'échappement sans faire appel à des convertisseurs catalytiques.

Il existe une différence sensible entre le Canada et les Etats-Unis pour ce qui est des normes sur l'émission de gaz d'échappement en 1975.

Le gouvernement canadien a décidé d'adopter des normes d'émission plus raisonnables que celles votées aux Etats-Unis. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de faire appel à des convertisseurs catalytiques pour répondre aux normes canadiennes.

Et c'est pourquoi Ford Canada a décidé de ne pas suivre, en 1975, l'exemple de Ford aux Etats-Unis, bien qu'il aurait été beaucoup plus simple (et économique) de le faire.

La décision de Ford Canada de minimiser au Canada la nécessité de convertisseurs catalytiques montre son souci réel de vos intérêts.

Nous avons décidé de mettre sur le marché des voitures sans convertisseurs catalytiques parce que: a) un convertisseur catalytique pourrait vous coûter plus cher; b) l'essence sans plomb que les convertisseurs catalytiques exigent est moins facile à trouver au Canada; et parce que, c) l'essence sans plomb est plus chère que l'ordinaire à bas prix.

Cependant, pour être en mesure de répondre aux normes canadiennes pour 1975 sur l'émission de gaz d'échappement, Ford Canada a investi plus de \$1 million dans un programme d'envieure de changements mécaniques, de complexité de nos chaînes d'assemblage et d'autres initiatives spéciales.

Le résultat? Tous les moteurs (à l'exception du V6 de 2.8 litres, offert en option) de tous les modèles Ford Canada 1975 répondent à ces normes sans exiger de convertisseurs catalytiques et peuvent consommer n'importe quelle essence: sans plomb, super ou ordinaire à bas prix.

Ford Canada est convaincu que cette différence compte pour les automobilistes qui ne pourront pas trouver d'essence sans plomb sur leurs trajets habituels. Et surtout pour ceux qui vivent dans les secteurs ruraux, ou qui se rendent au chalet ou aux pentes de ski, là où l'essence sans plomb est beaucoup moins aisément disponible que dans les grands centres urbains.

5 Tous les modèles Ford et Mercury 1975 réunissent les facteurs d'économie suivants.

En plus de l'avantage de pouvoir consommer n'importe quelle essence, n'importe où, chaque modèle 1975 de Ford Canada réunit certaines caractéristiques que nous appelons des "facteurs d'économie". Par exemple:

- L'allumage électronique élimine pointes et condensateurs, et améliore l'économie à long terme en stabilisant la performance des bougies.
- Une mise au point améliorée de plusieurs des moteurs stimule la performance et sert l'économie d'essence.
- Des rapports optimums de pont arrière contribuent à réduire l'usure du moteur et abaissent la consommation d'essence en s'adaptant correctement aux exigences de charge et d'utilisation.
- La semelle des pneus radiaux ceinturés d'acier dure plus longtemps et offre moins de résistance au roulement pour plus de millage au gallon.

De plus, de nouveaux intervalles d'entretien contribuent à réduire les exigences d'entretien et à vous épargner de l'argent.

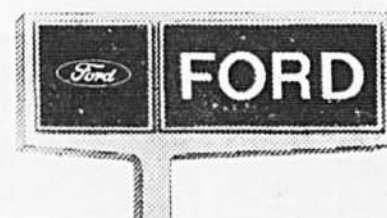
6 Les concessionnaires Ford et Mercury sont dès maintenant en mesure de vous livrer rapidement des voitures qu'ils ont déjà et qui peuvent consommer n'importe quelle essence: sans plomb, super ou ordinaire à bas prix.

Les concessionnaires Ford et Mercury sont en mesure de vous livrer rapidement une nouvelle voiture 1975. Ils en ont une grande quantité en stock dès maintenant. Il y a sûrement un modèle pour vous, de la couleur de votre choix, avec, en option, les accessoires qui correspondent à vos besoins. Où que vous soyez au Canada, et où que vous alliez, vous pouvez alimenter votre voiture en n'importe quelle essence disponible: sans plomb, super, ou ordinaire à bas prix.

Lorsque vous choisissez un des modèles Ford ou Mercury 1975, ça fait du bien de savoir que vous pouvez consommer n'importe quelle essence, n'importe où.



Qu'il s'agisse d'achat ou de location, c'est dès maintenant que vous pouvez venir choisir dans le vaste inventaire de votre concessionnaire Ford ou Mercury une voiture 1975 qui puisse consommer n'importe quelle essence.



CINÉMA / LA SEMAINE

"Urba 2000"

Comment soigner la cité moderne malade

La cité moderne est malade, nous disent les urbanistes et les architectes. Il faut la guérir avant qu'il soit trop tard. C'est possible.

Tel est le sens d'une nouvelle série réalisée par le cinéaste Michel Régner en collaboration avec l'architecte Luc Durand sous le titre de "Urba 2000", série que le public est invité à visionner aujourd'hui et demain à l'Université de Montréal et que la Société Radio-Canada mettra à son antenne en 1975.

"La série "Urba 2000", explique le réalisateur dans une luxueuse pochette de presse imprimée sur du papier "contenant des fibres désencrées et recyclées" (on est contre la pollution ou on ne l'est pas!), "est le prolongement d'une série précédente, "Urbanose", également produite par l'ONF. Dans cette précédente série (13 films), nous avons cerné les problèmes urbains à Montréal, aux niveaux social, administratif et politique, avec quelques exemples étrangers", ajoute Régner.

"Avec la nouvelle série "Urba 2000", poursuit le cinéaste, nous présentons des exemples d'actions concrètes et positives, poursuivies dans certaines villes, pour redresser la situation, pour améliorer la qualité de la vie urbaine. Nous avons sélectionné d'abord 145 villes au Canada et dans le monde, où l'on relevait l'accomplissement ou la poursuite d'expériences positives en urbanisme (...). Nous voulions inventorier d'abord les projets en cours ou terminés, répondant à des besoins collectifs bien établis."

C'est à la suite de cette enquête que furent sélectionnés les dix sujets qui ont motivé les dix films d'une heure chacun qui constituent la série. Comme il s'agissait de proposer des exemples d'actions dont les villes canadiennes pourraient tirer parti, les réalisations remarquables furent écartées. Les projets retenus doivent présenter des communs dénominateurs par rapport à la situation dans les villes canadiennes.

Les dix films en question proposent dix solutions différentes aux problèmes urbains. La plupart sont centrés sur une ville en particulier. En voici la liste complète: "Montreal, retour aux quartiers", "Saskatoon, la mesure", "New York, Twin Parks Project, TV Channel 13", "Sapporo, croissance planifiée", "Bologne, une ville ancienne pour une société nouvelle", "Düsseldorf, équilibre urbain", "Basingstoke, Runcorn, villes nouvelles britanniques", "Grenoble, La Villeneuve, réinventer la ville", "Centre-ville et piétons" et "Varso-

vie et Québec, comment ne pas détruire une ville".

Si l'on en juge par le quatrième film de la série, "Bologne, une ville ancienne pour une société nouvelle", "Urba 2000" se veut avant tout un outil d'information et de réflexion sur la question urbaine transmis de la manière la plus directe, sans recherche inutile de style. Les interviews forment la matière principale de ces documents qui ont été produits dans le cadre de Société Nouvelle à l'ONF.

Le film sur Bologne qu'on a présenté hier aux journalistes (et qui repasse cet après-midi à 16 h aux amphithéâtres "C" et "F" de l'immeuble des sciences sociales et de droit de l'U. de M., 3200, Jean-Brillant) propose un exemple de développement urbain qui rejoint très visiblement les préoccupations du Rassemblement des citoyens de Montréal: gratuité du transport en commun, plan de croissance qui préserve entièrement la vieille ville historique, protection des zones vertes et publiques. Dans cette ville, 40 pour cent du budget est consacré aux affaires sociales. On a donc une idée du rapport de force exceptionnel existant dans cette ville entre les élus et les citoyens, rapport de force dont une ville comme Montréal pourrait avantageusement s'inspirer.

Selon les deux principaux responsables de cette série, il faudra probablement des années avant que de tels exemples finissent par recevoir un écho positif chez nous. Mais ils espèrent que leurs films servent de catalyseur et soient largement diffusés.

Les Tchèques à Montréal

La Cinémathèque québécoise présentera à compter de mardi une sélection de films tchécoslovaques récents. Cinq longs métrages composent ce programme. Il s'agit de "Ecce Homo Homolka" de J. Papoušek, "Girl with a broom" de V. Vorlíček, "The Days of betrayal" d'O. Vavra, "The Valley" de S. Uher et "Morgiana" de J. Herz.

Pendant ce temps un groupe de femmes à l'emploi de l'Université McGill en collaboration avec le Women's Information and Referral Centre organise les 4, 6 et 8 novembre prochain à 20 h à la salle 132 de l'édifice Leacock de McGill un deuxième festival du film féminin (le premier ayant eu lieu en juillet dernier au YWCA). Les films présentés (la plupart en anglais) ont pour commun dénominateur d'avoir tous ou presque été tournés par des femmes dans une perspective féministe. Ces films ne



"Bologne", l'un des dix films de la série "Urba 2000" de Michel Régner et Luc Durand, présenté cet après-midi à l'U. de M. Cette série qui doit prendre l'affiche de Radio-Canada en 1975 vient d'être mise en circulation par l'ONF dans le cadre de sa distribution communautaire.

sont généralement pas distribués dans les circuits commerciaux et se veulent la contrepartie d'un certain cinéma courant qui présente souvent la femme dans une optique dégradante.

Puisqu'il est question de festivals, j'en profite pour souligner la tenue à partir d'aujourd'hui (jusqu'à jeudi prochain) de Filmexpo, un festival qui se déroule chaque année à Ottawa, et qui relève de l'Institut canadien du film. Le festival sera inauguré ce soir à 20 h au Towne Art Cinema par la présentation en primeur canadienne du dernier film de Luis Buñuel, "le Fantôme de la liberté". Filmexpo présente cette année des films de Jack Darcus, Morley Markson, Miklos Jancso, Jaromil Jires, Michel Mitran, Lionel Rogosin, etc.

On apprendait récemment la fu-

sion des Archives canadiennes du film (qui relevaient jusqu'ici de l'Institut canadien du film) et des Archives publiques d'Ottawa. La collection des Archives canadiennes du film qui comprend plus de 5000 films, 7000 livres, 800 périodiques, 110.000 photographies et quelque 80.000 fiches documentaires deviendra désormais partie intégrante des Archives nationales du film.

Brèves nouvelles

Deux longs métrages ont été mis en chantier récemment. Hugues Tremblay vient de terminer dans le parc des Laurentides le tournage de "Jos Carbone" d'après le roman de Jacques Benoit.

Jean-Claude Labrecque tourne depuis quelques jours son deuxième

long métrage de fiction, "les Vautours". Le film se déroule en 1959 et raconte l'histoire d'un adolescent de 17 ans qui devient orphelin à la fin du régime duplessien. Le scénario est de Robert Gurik. Gilbert Sciotte incarne le rôle principal et c'est nul autre que Jean Duceppe qui personnifie Duplessis.

L'Association québécoise des critiques de cinéma a tenu la semaine dernière sa réunion générale annuelle. Le nouvel exécutif comprend Gilles Marsolais (président), Yves Lever (vice-président), André Roy (secrétaire-trésorier) ainsi que Claude Daigneault et Luc Perreault (directeurs). Parmi les projets de l'AQCC, il faut mentionner la création prochaine d'un prix de la critique, prix qui aux dernières nouvel-

les pourrait bien s'accompagner d'un montant en argent...

La tournée entreprise par le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma pour normaliser la diffusion de notre cinéma en France se poursuit dans la région de Grenoble où une dizaine de films empruntent chaque jour des circuits variés: salles communales, lycées, salles de quartier, comités d'entreprises, maison de jeunes. Le CQDC qui a reçu une subvention du Service de coopération du ministère des Affaires culturelles pour mener ce projet à bonne fin vient de déléguer le cinéaste André Melançon pour accompagner nos films et pour rencontrer la population des localités et villes de cette région des Basses-Alpes françaises.

Luc Perreault

DANSE
CONTINUELLE

OUVERT
MERCREDI,
VENDREDI,
SAMEDI et
DIMANCHE SOIRS

2 ORCHESTRES
REPUTES
POUR ADULTES
près du métro
Jean-Talon

SALLE DO-RÉ-MI
505 EST
RUE BELANGER 274-5456

LE FORUM PRESENTE
BARRY WHITE

Mardi,
le 12 nov.
20:00 hrs
Forum de
Montréal

LOVE UNLIMITED
THE LOVE UNLIMITED ORCHESTRA

PRODUCTION: DOUBLE M AND DONALD K. DONALD

BILLETTS \$6.50 - \$10 - \$15 - \$20
AUX GUICHETS DU FORUM
MONTREAL TRUST P.M.
SAUVÉ FRÈRES ET LES
MAGASINS TREBLE CLEF
(OTTAWA)

BARRY WHITE & LOVE UNLIMITED
DISPONIBLES SUR ÉTIQUETTE GRT CHEZ VOTRE DISCAIRE PRÉFÉRÉ

tnm 861 0563

2 DERNIÈRES

d'alfred
jarry

luce
guilbeault
marcel
sabourin

mise en scène
jean-pierre tondard

tnm

84 ouest, ste. catherine

à minuit
CE SOIR

1-2-7-8-9 NOVEMBRE

WOUF WOUF

de
YVES HÉBERT SAUVAGEAU

musique
ANDRÉ GAGNON

Adaptation et mise en scène
ANDRÉ MONTMORENCY

ATELIER N.C.T.
GESU 1200 BLEURY 866-1964

l'ouvre boîte

de victor lanoux

une coproduction tnm-trident

mise en scène jean-louis roux

décors paul bussièrès

costumes lydia randolph

tnm

à compter du 7 novembre

84 ouest, rue ste. catherine

861 0563

POUR TOUS

GOLDIE HAWN
HAL HOLBROOK
THE GIRL FROM
PETROVKA

CALIFORNIA SPLIT

GEORGE SEGAL ELLIOTT GOULD

CÔTE DES NEIGES 1
CÔTE DES NEIGES 2

NE SOYEZ PAS DÉÇUS!
ACHÉTEZ VOS BILLETTS DES MAINTENANT!

La Compagnie
Jean Duceppe

en collaboration avec
C.M.S. personnelle

de TENNESSEE WILLIAMS

UN TRIOMPHE!
3 DERNIERS
JOURS

UN
TRAMWAY
NOMMÉ DÉSIR

Traduction québécoise de GUY DUFRESNE

mise en scène OLIVIER REICHENBACH

Adaptation française de Paule de Beaumont

avec HELENE LOISELLE

MICHEL FORGET
SOPHIE CLÉMENT
JACQUES GALIPEAU

ANDRÉE BOUCHER
AUBERT PALLASCIO

Le travail fait par HELENE LOISELLE dans la nouvelle
production de la Compagnie Jean Duceppe est une
véritable performance.

M. DASSYLVA La Presse

Une performance magistrale d'HELENE LOISELLE
ADRIEN GRUSLIN Le Devoir

THEATRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Chapelle) Tél. 845-3442

CINÉMAS FRANCE FILM

Une satire de mœurs
qui choquera les âmes
sensibles - Paris-Match

Le Trio Infernal

MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER

12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45

CHEVALIER
1590 St-Denis, 845-3222

Pourquoi tant de cruauté?

La petite Aurore
l'enfant martyre

MAMA DOLORES

670-0590
OMEGA 1
PLAZA K-MART
LONGUEUIL

18 ANS
Adultes

Caresse à Domicile

avec SIMONE BLONDELL

2 films
couleur

La Dévoreuse

Dominique DUMESNIL Claude SALLEZ

BIJOU
5030 Papineau
527-9131

Au BIJOU
CONTINUEL
DES 12 H 10

OMEGA 2
2665, chemin Chamblay
Longueuil 670-0590

POUR TOUS

LA NUIT AMERICAINE

DE FRANÇOIS TRUFFAUT

PIERROT 1590, rue
Saint-Denis
845-3222

100-307-505-710-915

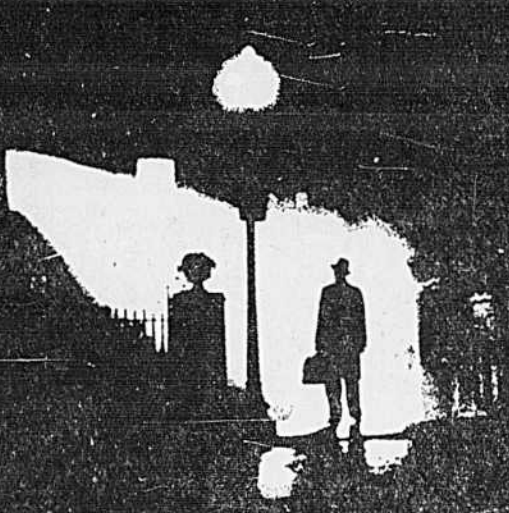
REPRÉSENTATION SPÉCIALE
VEN. SAM. A 11:30 P.M.

18ANS
Adultes

"L'EXORCISTE"

THE EXORCIST

réalisé par WILLIAM FRIEDKIN



AVIS:
Le traitement de certains épisodes du film risque de
surprendre voire de secouer fortement le spectateur

Laissez-passer et carte
d'Age d'Or non valables

MERCIER

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

VILLERAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

ELLEN BURSTYN · MAX VON SYDOW · LEE J. COBB

12:30 - 2:45
5:00 - 7:15 - 9:30

KITTY WINN · JACK MACGOWRAN

ST-Jerome

rex

ST-Jean

capitol

DRUMMONDVILLE

CAPITOL

LES FILMS MUTUELS EN ASSOCIATION AVEC LES FILMS CLAUDE MICHAUD PRESENTENT

18ANS
Adultes

LE FILM QUI BRISE TOUS LES RECORDS
D'ASSISTANCE DANS LE MONDE ENTIER!

Emmanuelle



Le chef-d'œuvre
de la littérature
érotique
devient
enfin un film.



SYLVIA KRISTEL ALAIN CUNY · MARIKA GREEN

Un film de JUST JAECKIN

COULEUR

BERRI

ST-DENIS, STE CATHERINE 878-2424

A cause de l'immense intérêt que
suscite le film "EMMANUELLE"
des représentations spéciales sont
ajoutées pour accommoder le plus
grand nombre de cinéphiles.

REPRÉSENTATION SPÉCIALE VEN. SAM. A 11:30 P.M.

HORAIRE: 12.00-1.45-3.30-5.30-7.30-9.30

Laissez-passer et carte de l'Age d'Or non
valables.

"Les deux Pieds dans la même BOTTINE"

CLAUDE
MICHAUD
LOUISE PORTAL
GUY PROVOST

POUR TOUS

Ouvrez un
sam. dim.
projection
debout au crapsacule
Les moins
de 14 ans
gratuit

PAUL
NEWMAN
HENRY FONDA

POUR TOUS

PAUL
NEWMAN

2 FILM
EN
COULEUR

VIRAGE

3^e FILM ven.sam.

3^e FILM ven.sam.

"ABATTEZ DIANGO LE PREMIER"

ciné-parc odeon

tel. 523 9751. 655 0692

"DERNIER TRAIN POUR FRISCO"

ECRAN 1

TRANS-CANADIENNE SORTIE (ST-BRUNO) 60

ECRAN 2

JEAN-PAUL
BELMONDO

De Philippe de Broca

Le
Magnifique

7:20 - 9:20

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-5060

CINEMAS
ODEON

LES FILMS MUTUELS LES FILMS CLAUDE MICHAUD

POUR TOUS

LELOUCH FAIT UNE FOIS ENCORE LA PREUVE QU'IL EST UN
EXTRAORDINAIRE FABRICANT D'IMAGES, D'IDÉES, DE
PERSONNAGES!

Rene Homier Roy — Bon Dimanche

VOUS QUI QUITTEZ DIFFICILEMENT VOTRE SALON POUR ALLER AU
CINÉMA, JE VOUS DIS DE FAIRE UN "EFFORT ULTIME" ET ALLEZ VOIR
TOUTE UNE VIE.

Diane Massicotte — Journal de Montreal

PARCE QU'IL EST BEAU, ATTACHANT, HUMAIN, ORIGINAL, SPECIAL,
TOUTE UNE VIE EST UN FILM A VOIR.

S. Gagnon — Photo-Journal

JAMAIS LELOUCH NE SE SERA RÉVÉLÉ AUSSI TOTALEMENT

J. P. Tadros — Le Jour

UN FILM A VOIR ET A REVOIR

M. Peclat — Dimanche-Matin

Toute
de Claude
Lelouch
Je considère
ce film comme mon
premier vrai film

C'est l'anatomie
d'un coup de foudre



Marthe Keller
André Dussolier
Charles Denner
Gilbert Bécaud
Carla Gravina
Charles Gérard

Musique
de
Francis Lai

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-5060

ST-JEAN

La Botte à films

Sem.: 7:00 - 9:30

Sam., Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

THE
ODESSA
FILE



JON VOIGHT
UN FILM DE RONALD NEAME

POUR TOUS

Sem.
7:15, 9:20

PLACE DU CANADA

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595



CHARLTON HESTON
KAREN BLACK · GEORGE KENNEDY · GLORIA SWANSON

POUR TOUS

1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:15 - 9:20

ATWATER 1
PLAZA ALEXIS RIBON
935-4246

UN FILM DE
SALVATORE SAMPERI
LAURA ANTONELLI · TURI FERRO · ALESSANDRO MOMO

18
ANS



CREMAZIE

7:30 - 9:30

ST-DENIS CREMAZIE 388-4110



12^e SEMAINE

PAUL
NEWMAN ROBERT
REDFORD

L'ARNAQUE

2^e FILM "SENTIMENTALEMENT VÔTRE"

CHAMPLAIN

STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1605

HORAIRE DU CHAMPLAIN
ARN: 1:30, 5:30, 9:35
Votr: 12:00, 3:50, 7:55

BELOEIL

BELOEIL

ST-EUSTACHE

CINE-PARC 627-4747

GRENVILLE

LAURENTIEN

Ce soir à minuit: "KLUTE" JANE FONDA
Samedi et dimanche: "MIDNIGHT COWBOY"
ADMISSION \$1.50

14 ANS

The Lords of Flatbush

1h - 2h35 - 4h10 - 5h45
7h20 - 8h55 - 10h25

Flick TWIN CINEMA
1433 CRESCENT
845-1269

SPECTACLE CONTINUËL dès MIDI...

18 ANS adultes

Love, East & West
LES DEUX FILMS EN COULEURS

Indian Raid, Indian Made!
à MIDI, 2-50, 5-35, 8-20
LOVE à 1-40, 4-25, 7-10, 9-50

4015 ST-LAURENT 846-5215

LES CARTES D'OR D'ORBIENVENUES

LADIES & GENTLEMEN
The Rolling Stones
TOUS

2e MOIS
VEN. - SAM. - DIM.
1h - 3h - 5h - 7h - 9h
11h - 1h a.m.

SEMAINE
1h - 3h - 5h - 7h - 9h

2e GRANDE SEMAINE

"Delivrance" est un film excitant!
Un suspense extraordinaire!

Delivrance
avec JON VOIGHT
BURT REYNOLDS

Un spectacle unique
et étonnant!
Ce film laisse entrevoir l'enfer de
façon superbe et horrifiante!

Les Diabes
Un film de KEN RUSSELL
EN COULEUR
VANESSA REDGRAVE
OLIVER REED

Cinéma 7 art
722-0302
3180, rue BELANGER

2e SEMAINE!

18 ANS

JEUNES FILLES IMPUDIQUES
en couleurs

AUSSI **les Chiennes**

PIGALLE: 1 00, 4 00, 7 00, 8 20
GRANADA: SUR SEMAINE DES 6 25, SAM. ET DIM. DES 1 15, GREENFIELD: 2. SUR SEMAINE DES 6 15, SAM. ET DIM. DES 1 10

PIGALLE 318 STE-CATHERINE O. 861-2007
GRANADA 4353 e. SteCath. 255-2428
GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671-6129

La force du KUNG FU contre la VIOLENCE
de l'ouest: un KARATE-WESTERN!

14 ANS

MON NOM EST SHANGAI JOE
avec CHEN LEE
KLAUS KINSKI CARLA ROMANELLI
un film de MARIO CAIANO
Technicolor

PLUS **Société Anonyme ANTI-CRIMES**
Mario Adore - Franco Fabrizi - Couleur

12:30 - 3:35 - 6:40 - 8:05 6:40 - 8:05

LE NOUVEAU NATIONAL 1220 STE-CATHERINE est. 521-1112
PARC-Verdun 720 de l'Eglise 768-2509
VIAU PONT VIAU 226 des Laurentides 669-3866

APRES 1 ET 2, IL FALLAIT...

18 ANS Adultes

RAPPORT sur la VIE SEXUELLE de la MÉNAGÈRE
V.F. de "HOUSEWIVES REPORT" no 3

Enquête sur la Fidélité

No. 3

les AVENTURES INTIMES des HOMMES MARIÉS
ANGELICA BAUMGART - PETER CAPELL - EVA GARDEN - ALEXANDER ALLERSON

12:15 - 3:20 - 6:25 - 8:05

MIDI-MINUIT 4462 St Denis 842-8264
ELECTRA Ste Cath & Amherst 522-9177

Elle vous mettra dans de beaux draps.

The Dirty Mind of Young Sally

a la recherche du meilleur male

TEENAGE BRIDE
with SHARON KELLY

10:00 - 1:15 - 4:35 - 7:50

EVE 1229 Blvd. St-LAURENT 661-3161

the hottest show in town
VENDEME Place VICTORIA Tel 878-1451

REMARQUABLE, EFFICACE, UNE BRILLANTE RÉUSSITE,
(LUC PERREAULT, LA PRESSE)

**Jean Duceppe
Denise Filiatrault**
dans un film de **Richard Martin**
avec Yvon Dufour
Luce Guilbeault
Andrée Lapchelle
Yves Létourneau
Gérard Poirier
Louise Portal
Robert Maltais et
Catherine Bégin
musique de Claude Léveillée
une production: Richard Hellman

14 ANS
4e SEMAINE

Les Beaux Dimanches
D'après l'oeuvre de **Marcel Dubé**
images: Jean-Claude Labrecque
montage: Jacques Gagné
producteur associé: Jean Zaloum

CINÉMA DE PARIS 896 O. Ste-Catherine 861-2996
FLEUR DE LYS 858 est. Ste-Catherine 288-3303

JEAN-TALON 4255, Jean-Talon 725-7000
MAISONNEUVE 3001 est. Sherbrooke 525-2174
CINÉMA V 5550 Sherbrooke, O. 489-5559

HORAIRE: Fleur de Lys - Cinéma de Paris: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.
Maisonneuve - Jean-Talon - Cinéma V: sur semaine: 7:30 9:30, et dimanche: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

EGALEMENT A L'AFFICHE AUX CINÉMAS: **CANARDIÈRE** Québec **FLEUR DE LYS** Trois-Rivières **VENDÔME** Hull

18 ANS Adultes

2 GRANDS FILMS

Gabrielle Drake
Robin Bailey

LES FRÈRES KARATE à BANGKOK

Maris en quête de Sensations

MARIS: 12:30 - 3:40 6:50 - 10:05
KARATE: 1:55 - 5:10 - 8:20

CANADIEN 1204 est. Ste-Catherine 523-5180
PLAZA 6505, St-Hubert 274-6165

POUR TOUS

Le plus beau film de Louis Malle
ELLE

3e MOIS
Louis Malle s'impose comme le nouveau patron du cinéma français.
EXPRESS

LACOMBE LUCIEN

FESTIVAL 1206, St. Catherine, e 525-8600
CINÉMA V 5550 Sherbrooke, O. 489-5559
DIM.: dès midi
SUR SEM.: 7:10 - 9:40

POLICEWOMEN

EN PROFONDEUR, DES
FEMMES PEU
COMMUNES

18 ANS
Adultes

D'ACIER
EN
SURFACE...

COULEUR

En vedette SONORA CURRIE
TONY YOUNG • PHIL HOOVER
ELIZABETH STUART • JEANIE BELL
Producteur MARILYN J. TENSER
Scénario LEE FROST & WES BISHOP
Film production K. BAKER

Dès AUJOURD'HUI!

CINÉ-CENTRE 1 1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.50, 9.35
BLUERY & Ste CATHERINE 288-7102

QUI SURVIVRA?

Derrière, la boue infernale; devant, l'enfer!

18 ANS
Adultes

EN ANGLAIS

AUJOURD'HUI!

GATOR BAIT

Sebastian Films Ltd. Inc. présente GATOR BAIT avec CLAUDIA JENNINGS • SAM GILMAN

2e film

"THE VIOLENT ONES" en couleur

CINÉ-CENTRE 2 Représentation complète à 12.30, 3.40, 6.55, 8.30
BLUERY & Ste CATHERINE 288-7102

CINÉMAS UNIS

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS FILMS

RICHARD HARRIS • OMAR SHARIF

JUGGERNAUT

LA PLUS GRANDE AVENTURE MARINE DE TOUS LES TEMPS!

DORVAL 260 AVE DORVAL 631-8586
YORK 1487 STE CATHERINE 937-8978 COULEUR United Artists

BRYCE LEE

Return of The Dragon

14 ANS
12.55, 3.05, 5.10, 7.25, 9.10

PALACE 688 STE CATHERINE 888-6991 MUSI: CHUCK NORRIS

STREISAND & REDFORD

THE WAY WE WERE

14 ANS
Représentation à 12.15, 3.55, 7.50

MONKLAND 5504 MONKLAND AVE 484-3578 ET JACK NICHOLSON "THE LAST DETAIL"

A la suite du mauvais fonctionnement du système de chauffage, le cinéma Séville sera fermé pour quelques jours.

The Gambler

14 ANS
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

Claremont James Caan COULEUR
5038 SHERB 0 et AVE GREY 486-7395

6e SEMAINE!

BURT REYNOLDS

"THE LONGEST YARD"

14 ANS
Loews: 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.00
Fairview: 2:00, 4:45 et 9:00

LOEW'S 954 STE CATHERINE 886-5851
FAIRVIEW TRANS CAN S. 33 897-8095 et EDDIE ALBERT

DOUBLE ACTION

LE MANCHOT DE KONG KONG

14 ANS

LA FURIE DU KARATE

COULEUR

2e SEMAINE!

ARLEQUIN: "MANCHOT": à 2.50, 6.15, 9.35 p.m. "FURIE": à 1.10, 4.35, 8.00 p.m. RITZ: lundi au vendredi dès 6.45 p.m. Samedi et dimanche continué depuis 1.00 p.m.

ARLEQUIN RITZ

1004 Ste CATHERINE EST 288-2943 1313 BELANGER E 272-3230

...vive à 3...

14 ANS

Jan Ireland..
Paul Belanger.. Karin Schubert.

Avec la participation spéciale de Laurier Lapierre

un film de Fernand Rivard

farou films distribution

Dès AUJOURD'HUI! **RIVOLI** 1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.55, 9.35
ST-DENIS & BELANGER, 277-3125

ACCLAMÉ PAR TOUTE LA CRITIQUE

- Un très grand film sur un très grand sujet... Le premier véritable chef-d'œuvre du cinéma québécois.
Robert Lévesque - Québec-Press
- Un film qui vous poigne aux tripes.
Solange Gagnon - Photo Journal
- Touchant et bouleversant... Brault a réalisé un de nos plus captivants films.
Fernand Patry - Gala des Artistes
- Un film, bouleversant... admirablement interprété... Brault se révèle ici incontestablement un très grand cinéaste.
Jean-Pierre Tadros - Le Jour
- Un film très important... à l'échelle de tout le Québec.
Jocelyne Despatie - Journal de Montréal
- "Les Ordres", le film à voir avant tout autre.
Pierre Luc - Journal de Montréal
- accessible à tous ceux qui aiment le bon cinéma. Un excellent film. A voir.
Manon Piclet - Dimanche-Matin
- Un pur chef-d'œuvre... Tout Québécois digne de ce nom se doit de voir "Les Ordres".
Gilles Marsolais - Radio-Canada
- A voir absolument par tous ceux qui n'ont pas peur de la vérité.
Claude Leclerc - Secret des Artistes
- Un événement capital dans l'histoire de notre cinéma.
Claude Daignault - Le Soleil
- L'un des films les plus percutants du cinéma québécois.
Lynne Bourgeois - CKAC
- Le chef-d'œuvre qu'on n'espérait plus... Les personnages de Michel Brault sont d'une authenticité hallucinante... Jean Lapointe se révèle comme un prodigieux acteur. Assurément la révélation de l'année au cinéma.
Marc Chatelle - Le Petit Journal
- Il fallait que quelqu'un ait l'audace... C'est fait. Et bien fait.
Claude Robert - Journal de Québec
- Avec "Les Ordres", la nouvelle saison débute en beauté.
Luc Perreault - La Presse
- J'espère que tous les Québécois auront le courage d'aller voir ce film.
Ghislaine et Robert - CKAC
- Claude Gauthier passe à l'écran comme une balle... Il est absolument convaincant... On ne peut pas vivre au Québec en '74, à moins d'être complètement désintéressé de notre sort collectif, sans avoir vu ce film-là.
René Homier-Roy - Bon Dimanche

Les Films Mutuels présentent

LES ORDRES

un film de Michel Brault

produit par les Productions Prisma

Jean Lapointe
Hélène Loiselle
Guy Provost
Claude Gauthier
Louise Forestier

(Laissez-passer non valables)

6e semaine!

RIVOLI 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, LAVAL 2, VERSAILLES (Rouge)
Sur semaine: 7.00 et 9.00. SAMEDI et DIMANCHE: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

ÉGALEMENT AUX CINÉMAS SUIVANTS

LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-8200
VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880
MASKA ST-HYACINTHE
JOLIETTE JOLIETTE

Le théâtre en bref

Du 5 au 10 novembre, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, on pourra assister à la production de tournée de "The Sunshine Boys", la "douzième" comédie de Neil Simon. Les deux rôles principaux de la pièce seront interprétés par Robert Alda et Arny Freeman.

Maurice Podbrey fera la mise en scène de "Summer", la comédie de Hugh Leonard qui sera présentée à partir du 21 novembre dans la nou-

velle salle du théâtre Centaur. Les décors et les costumes de cette production ont été dessinés par Michael Eagan.

Le Centre National des Arts organisera en juillet de l'an prochain un colloque sur la promotion des arts d'interprétation, colloque auxquels seront appelés à participer des représentants de tous les médias d'information. La réunion aura lieu les 9 et

10 juillet, dans le cadre de Festival Canada.

L'Ecole nationale de théâtre de Montréal est au nombre des organismes qui n'ont pas de recevoir des subventions du Conseil des Arts de l'Ontario. Le Conseil vient en effet de lui octroyer une somme de \$95,000, dont \$70,000 pour les frais d'opération et \$25,000 pour distribuer en bourses à des étudiants ontariens.

CINEMA 2 18ans

UNE SÉLECTION DE FILMS ÉROTIQUES MASCULINS

de New York, San Francisco et Paris. 330, 4.00, 8.30, 10.00, 10.00 P.M.

encore

CINEMA 1 18ans.

Rome Avant Christ Après Fellini

FELLINI SATYRICON

7:30, 9:40 P.M.

136 St Paul E. 861-7761
Place Jacques-Cartier
Vieux Montréal (Old Montreal)

Après "Deux Femmes en Or."

Le Nouveau Film de CLAUDE FOURNIER

La pomme, la queue... et les pépins!

Produit Par Marie-José Raymond

18 ANS
Adultes

Laissez-passer non valables

COULEUR

avec Donald Lautrec, Han Masson, Janine Sutto, Real Beland, Gilles Pellerin, Danielle Ouimet, Denis Drouin, Louise Turcot, Jean Lapointe

CHATEAU 2 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
St-Denis & Belanger 271-4400

ÉGALEMENT AU **DORION (DORION)**

14 ANS

2e SEMAINE DE RIRE!

Y A PAS D'MAL À SE FAIRE DU BIEN

avec JEAN LEFEBVRE, FRANÇOISE LEMIEUX, DARRY GOWL, ANDRÉE COUSINEAU, DANIELLE OUMET

UNE PRODUCTION CINEVIDEO

JEAN LAJEUNESSE • MARCELLA ST-AMANT • MICHEL GALABRU • NATHALIE COURVAL • PAUL BÉRAL
LEO ILLAL • DANIEL CECALDI • CAROLE PELOQUIN • REAL BELAND • JACQUES LAMONTAGNE • MARIE-FRANÇOISE BÉRAL
RENE CARON • CATHERINE BLANCHE • GILLES PELLERIN • HENRI REMUSSE • ANNE LÉVY • GILLES BÉGIN
ROBERT DESROCHES • SUZANNE LANGELOIS • VERONIQUE • ROBERT GALT • BINA RYBY • STEPHANIE WINNE • JUDITH OUMET

CHATEAU 1 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
St-Denis & Belanger 271-4400

LAVAL Centre d'Achats LAVAL 688-8200

VERSAILLES 7265 Sherbrooke E. 353-7880

GREENFIELD PL. Pl. Greenfield Park 671-6129

CHATEAU: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
LAVAL: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
VERSAILLES (Bleu) Semaine: 7.15, 9.15
Samedi et dimanche 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

dès MIDI!

Tous les pêcheurs
sont d'accord!
the
**CLAMDIGGER'S
DAUGHTER**Ann Marshall
est
**Sensuous
Suzanne**et avec
Lea Vivot
Lance Sterling
Bob Walker
et Maria
SUZANNE à
MIDI, 2:50,
5:40, 8:30Chris Jordan
Eric Edwards
David Kirk
Kim Pope
Trudie AbleLES 2
EN
COULEURSDaughter à 1:15,
4:05, 6:55, 9:45

BEAVER

horaires

cinéma

ANJOU: "Horizons perdus": 21:25.
"Le fauve": 19:30.
ARLEQUIN: "Manchot de Hong Kong": 14:50, 18:15, 21:35. "Furie du karaté": 13:10, 16:35, 20:00.
ATWATER (cinéma 1): "Airport 1975": 13:00, 15:00, 17:15, 21:20.
ATWATER (cinéma 2): "The Sting": 19:20, 21:30.
Avenue: "Why rock the boat?": 12:50, 14:50, 16:50, 18:55, 21:05.
BEAVER: "Clamdigger's Daughter": 13:15, 16:05, 18:55, 21:45. "Sensuous Suzanne": 12:00, 14:30, 17:40, 20:30.
BERRI: "Emmanuelle": 12:00, 13:45, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30, 23:30.
BIBLIOTHEQUE NATIONALE: P... comme pélican: "Prog": "La trappe d'Okla": 16:00. "Amanita": "Salvador Allende Gossens: un témoignage": "Pakushupur": 19:30. "Life Times nine": "Africa": 21:30.

BIJOU: "Carottes à domicile": 13:25, 16:20, 19:30, 22:15. "La dévouée": 12:10, 15:05, 18:00, 21:00.
CANADIAN: "Mavis en quête de sensations": 12:30, 15:40, 18:50, 22:05. "Frères karaté à Bangkok": 13:55, 17:10, 20:20.
CHAMPLAIN: "L'Arnaque": 13:30, 17:30, 21:35. "Sentimentalement volé": 12:00, 15:50, 21:35.
CHATEAU (cinéma 1): "Y'a pas de mal à se faire du bien": 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CHATEAU (cinéma 2): "La pomme, la queue et les pépins": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CHEVALIER: "Le trio infernal": 12:25, 14:45, 17:05, 19:25, 21:45.
CHOMÉDEY: "Il était une fois dans l'Ouest": "Tombes les filles et tais-toi": 19:50, 21:30.
CINE-CENTRE (cinéma 1): "Police Women": 13:00, 14:45, 16:25, 18:10, 19:50, 21:35.
CINE-CENTRE (cinéma 2): "Gaiter Bait": 12:30, 15:40, 18:55, 22:05. "Violent one": 14:05, 17:20, 20:30.
CINEMA CINO (salle rouge): "Les beaux dimanches": 19:30, 21:30.

LE MEILLEUR FILM D'AVENTURES
DE L'ANNEE!3e
SEMAINE

STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN

PAPILLON

MOURIR D'AIMER

Papillon — 3:40 — 8:30
Mourir — 1:30 — 6:20la SCALA
Papineau & Beaubien 721-5107

CINE-PARCS

CINE-PARC REPENTIGNY 861-6641

Festival du RIRE

1-2-3 NOV.

3 films du bon vieux temps
au prix du bon vieux temps

JERRY LEWIS et AUTRES

ADM. \$1.00

De Montreal: Autoroute 55 vers le sud, 400, 401, 404, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

CINE-PARC BOUCHERVILLE

UN GRAND FILM D'AVENTURES

WALT DISNEY

JOHN WAYNE

NANOU FILS DE LA JUNGLE

UN GRAND FILM D'AVENTURES

LA PETITE POUCE

LA COQUILLONNE

LA PLUME DE TORPEDO

CINE-PARC Laval

2e FILM

YA TOUJOURS MOYEN DE MOYENNER!

PILE... JE TE TUE, FACE... TU ES MORT ON M'APPELLE ALLELUIA

CHATEAUGUAY 861-0659

DRIVE-IN

CINÉMA 3 EN ANGLAIS

JAMES COBURN • TELLY SAVALAS
BUD SPENCER

A REASON TO LIVE
A REASON TO DIE!

2e FILM "BOOT HILL" WOODY STRODE

DEAN JONES
in
SUPERINVISIBLE

3e FILM

CINÉMA 1

OUVERT TOUS LES SOIRS

DE L'ACTION avec KARZAN

2 GRANDS FILMS!

QUAND KARZAN EXPLOSE LA DERNIÈRE GRENADE

3e FILM: "JUNIOR BONNER" avec STEVE McQUEEN

Chauderette individuelle gratuite

CINÉMA 2

LE FILM AUX 7 OSCARS 7e sem.

L'ARNAQUE (THE STING) PAUL NEWMAN ROBERT REDFORD ROBERT SHAW

2e film SIERRA TORRIDE

3e film A LA GUERRE COMME A LA GUERRE

musique

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE (200, av. Vincent d'Indy) — Ce soir, 20:30, Janina Fialkowska, pianiste. Oeuvres de Bach, Schoenberg, Beethoven et Liszt. Dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada. Entrée libre.

théâtre

CENTRE NATIONAL DES ARTS (Oltava) — "Andromaque" de Racine: 20:00. Production du CNA.

PLACE DES ARTS (salle Parly) — "Un tramway nommé Désir" de Tennessee Williams: 20:30.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE (84, quai St-Catherine) — "Ubu" d'Alfred Jarry: 20:00.

variétés

LE PATRIOTE (1474 est, Sainte-Catherine) — Jean-Guy Moreau, 21:00.

L'ÉVÊCHE (Hôtel Nelson) — Toubou: 22:00, 23:30, 1:00.

LA CASANOVA (85 ouest, Sherbrooke) — "Faire la vie", à compter de 22:30.

18ANS Adultes

Teenage Hitchhikers

EMBARQUEZ-VOUS. ON VA S'ENVOYER DU BON TEMPS.

LUN - VEN. 10 AM SAM - DIM 1 PM.

BONAVENTURE

NGC CINEMAS LTD PLACE BONAVENTURE TEL 861-2725

18ANS Adultes

LA MONTAGNE SACRÉE 10e SEMAINE de Jodorowsky

UN spectacle fascinant... repus de surprises, gaves d'émotions, nous gardons le souvenir d'un film extraordinaire. Jodorowsky a tous les talents avec, de surcroît, un bon de génie.

UN sens prodigieux du décor et de la composition; on s'émerveille devant cette profusion de formes et de couleurs.

UN feu d'artifice vraiment fastueux.

UN film de FRANK VITALE avec ALLAN ROZO MOYLE ET STEVE LACK

UN film de FRANK VITALE avec ALLAN ROZO MOYLE ET STEVE LACK

LA mise en scène, une merveille.

Le premier film anglophone parfaitement authentique, tourné au Québec. Vitale peut se vanter d'avoir réussi à s'écarter de cette tendance soporifique du cinéma anglophone. Déjà, c'est un pas de géant qu'il vient ainsi d'accomplir.

On est blasé de la porno

NEW YORK (AP) — Selon la revue Newsweek, l'industrie pornographique américaine, c'est-à-dire maisons d'éditions, cinémas, cabarets, connaît un désintérêt croissant de la part d'un public de plus en plus blasé.

Les chiffres d'affaires sont d'à peu près un tiers de ce qu'ils étaient l'année dernière, indique la revue, et de nombreux fournisseurs ont dû chercher d'autres activités.

D'après les spécialistes, le public réclame désormais, notamment en matière de cinéma, quelque chose de plus, avec intrigue et scénario. Et puis, dit-on, les films de grande distribution lui apportent de plus en plus désormais ce qu'il cherchait naguère dans certaines salles spécialisées.

En tout état de cause, ajoute Newsweek, l'industrie pornographique ne semble pas devoir disparaître complètement. Elle a simplement atteint le terme de sa période de prospérité initiale.

Une journée sans télé chaque mois?

ACAPULCO (AP) — Prenant la parole à la "première rencontre mondiale sur les communications", M. Luis Echeverria, président du Mexique, a renouvelé ses attaques contre la télévision, qu'il a qualifiée notamment d'élément de base dans l'absence de communications humaines.

"Je crois, a-t-il dit, que la télévision a contribué à rompre les relations psychiques, qui constituent une caractéristique de la civilisation".

M. Jacques Favet, rédacteur en chef du journal Le Monde, a suggéré de son côté que les émissions de télévision soient suspendues un jour par mois, "pour que les gens puissent de nouveau parler et se rencontrer".

Au cours de la réunion, des discussions se sont engagées entre le président Echeverria et plusieurs délégués, dont M. Favet et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, directeur de L'Express.

Dès AUJOURD'HUI!

18ANS Adultes

L'INCROYABLE CHESTY MORGAN PASSE À L'ATTAQUE...

73-32-36

COULEUR

"DEADLY WEAPONS"

Mensurations à faire trembler

2e film couleur

EROS

WHITE SLAVERS

Spectacles complets 10:15, 1:10, 4:00, 6:50, 8:05, Dim. à partir de 1:15

59 ST. CATHERINE east 288-5513: St. Lawrence Metro

18.99 et 23.99



À petits prix, d'élégantes et chaudes bottes pour l'hiver qui arrive

Eaton vous offre 3 différents modèles de bottes et bottillons d'hiver: bottillons de ville, bottillons du soir et bottes hautes. De haute qualité, résisteront bien au sel et à la neige. Tous doublés de moelleuse peluche acrylique qui vous gardera les pieds au chaud les jours de grands froids. Une telle offre vaut la peine de ne pas être ratée: ils sont offerts à des prix de beaucoup inférieurs aux prix courants. C'est un achat qui vous fera commencer l'hiver du bon pied.

1. Ces bottes de 15" de hauteur se marieront parfaitement aux jupes nouvelle longueur. En cuir souple et robuste. Fermeture glissière pleine longueur, soufflet, talon et semelle étagés en matière synthétique. En noir ou brun, pleines et demi-pointures 6 à 10.

Prix Eaton 23⁹⁹
la paire

2. Bottillon de ville chaudement confortable. En suède noir ou brun à glissière frontale et semelle et talon en crêpe naturel. 9" de hauteur. Pleines pointures 5 à 10.

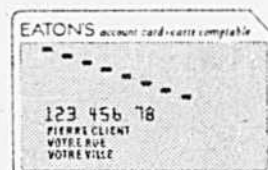
Prix Eaton 18⁹⁹
la paire

3. Voici le bottillon de soirée qu'il vous faut pour vos sorties un peu spéciales. Il est en nylon brossé, 8" de hauteur, à glissière intérieure et garniture galonnée extérieure. Semelle en caoutchouc vulcanisé, talon 2" de hauteur. Noir ou brun. Pleines pointures 5 à 10.

Prix Eaton 18⁹⁹
la paire

Eaton Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval. Egalement à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa au Centre commercial Bayshore. Rayon 238.

Venez ou téléphonez
842-9211



Servez-vous de votre
carte-comptable Eaton,
c'est une façon moderne
de magasiner.

Destination Eaton:

vous y trouverez une mode pratique et
confortable selon la tradition Eaton.

Avalanche d'aubaines

SOYEZ PRÊTS
La vente a lieu du
mercredi 6 au vendredi 8 novembre

Aubaines du temps des neiges! Offres spéciales d'avant-Noël! Voyez le cahier de 8 pages dans La Presse de mardi prochain et rendez-vous au magasin Eaton le plus près de chez vous pour équiper chaudement toute votre famille pour l'hiver. Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish, Carrefour Laval. Egalement à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie et à ou par Ottawa au Centre commercial Bayshore.

Une AUBAINE Eaton Canada

Depuis 1969, une Aubaine Eaton Canada est une assurance-qualité: c'est l'effort le plus sincère qu'Eaton puisse faire pour vous assurer économie et satisfaction. Une quantité importante de marchandises a été achetée pour nos clients d'un littoral à l'autre.

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211

EATON